

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°3002 -LUNDI 28 AOÛT 2017

ÉLIMINATOIRES
MONDIAL 2018Les Diables
rouges de la
diaspora arrivent
à Brazzaville

Dix sélectionnés des Diables rouges ont quitté Paris (Roissy) lundi matin pour rejoindre Brazzaville d'où le Onze congolais s'envolera vers le Ghana pour affronter, le 1er septembre à Kumasi, les Black Stars, dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde de l'année prochaine en Russie.

Durel Avounou, Tobias Badila, Dylan Bahamboula, Marvin Baudry, Clevid Dikamona, Fodé Doré, Emmerson Illoy-Ayyet, Christopher Mafoumbi, Fernand Mayembo et Yves Pambou Loembet seront rejoints par d'autres internationaux dont Mavis Tchibota et Thiévy Bifouma.

Page 11



Fernand Mayembo et Emmerson Illoy-Ayyet parmi les attendus à Brazzaville

GESTION FONCIÈRE

Un plan pour stopper les conflits
liés à la terre

L'administration publique, les collectivités locales et la société civile viennent d'amender le projet Aménagement du territoire, dont l'objectif est de réviser le schéma national de l'aménagement des terres devenu caduc.

Cette révision vient à l'appui du

plan d'investissement de la stratégie nationale de la réduction des émissions issues de la déforestation et la dégradation des forêts. Il facilitera l'accès à la terre pour le développement des projets forestiers, notamment pour les investisseurs étrangers et les

communautés locales.

« La sécurisation d'un domaine forestier permanent permettra aux forêts de continuer à assurer leurs fonctions écologiques dont l'importance ne fait plus l'objet de controverses. De même, la superposition d'utilisation

des terres que nous constatons dans les zones forestières, concédées à l'exploitation du bois et la conservation de la biodiversité sera jugulée », a indiqué le représentant du ministre de l'Economie forestière, Grégoire Nkéoua.

Page 3

CRISE MIGRATOIRE

Des dirigeants
européens
et africains
pour une
réponse
concertée

Réunis hier à Paris, en France, sous l'égide du président français, Emmanuel Macron, des dirigeants des pays africains et européens entendent mener ensemble un front commun pour stopper la migration clandestine au départ de l'Afrique à l'origine des milliers de pertes de vies humaines.

Selon le président français, « Il s'agit d'aider les pays de transit dans trois directions qui sont : le contrôle de leur frontière avec la Libye, la lutte contre les passeurs et l'accent sur l'asile, avec l'idée d'instruire les dossiers sur place avant que les migrants ne tentent la traversée infernale ».

Page 7

AFRIQUE CENTRALE

Vers une stratégie commune des États à la COP 23

Les experts des pays membres de la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac) sont en conclave du 28 au 30 août à Brazzaville en vue de préparer leur participation à la prochaine conférence mondiale sur la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

Prévue à Bonn, en Allemagne, du 6 au 17 novembre prochain, la COP 23 présente des enjeux importants pour les pays membres de la Comifac. L'atelier qui se tient à Brazzaville permettra de définir des positions concertées sur les différents sujets de négociation, en vue d'assurer une participation efficiente de la sous-région.

Page 6



Les experts des pays membres de la Comifac à Brazzaville

ÉDITORIAL

Fluctuat ...

Page 2

ÉDITORIAL

Fluctuat ...

Il est bien vrai que les temps sont durs pour les pays comme le nôtre qui fondaient pour l'essentiel leur émergence, leur prospérité à venir sur l'exploitation des vastes gisements de pétrole et de gaz dont la nature les a dotés. Mais il l'est tout autant que des difficultés présentes peuvent sortir de grandes avancées économiques et sociales, qu'il ne faut donc pas baisser les bras ni douter de l'avenir.

Les Romains, qui connurent il y a deux mille ans des troubles infiniment plus graves que ceux auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés, avaient inscrit dans leur langage populaire cette formule éloquent : « fluctuat nec mergitur », formule que l'on traduit ainsi : « *il (le bateau) est battu par les flots mais ne sombre pas* ». Et de fait ils réussirent pendant plusieurs siècles à conjurer le mauvais sort en gardant l'optimisme, le goût de vivre qui avait fait de leur société la plus évoluée, la plus dynamique, la plus inventive de ce temps.

Toutes proportions gardées, nous nous trouvons dans la même situation. Avec, d'une part, des obstacles à franchir qui sont perçus par beaucoup de nos concitoyens comme impossibles à surmonter et, d'autre part, des ressources humaines, naturelles, économiques, culturelles dont la mobilisation garantit à terme rapproché une sortie de crise dont chacun d'entre nous tirera un grand profit.

Des mots, des mots, toujours des mots diront sans doute celles et ceux qui pensent le Congo incapable de résoudre les problèmes présents. Mais l'Histoire est là pour démontrer que nous sommes bien armés pour franchir sans encombre cette étape difficile. Car à plusieurs reprises, dans les dernières décennies, nous avons vu se dresser sur la route que nous suivions depuis notre accession à l'indépendance des montagnes qui paraissaient a priori infranchissables et chaque fois nous avons puisé en nous-mêmes les forces nécessaires pour les gravir.

Que les cours du brut se redressent ou pas – et tout indique qu'ils progresseront dans les mois à venir – le navire sur lequel nous vivons sortira indemne des eaux agitées sur lesquelles il navigue. Fluctuat nec mergitur !

Les Dépêches de Brazzaville

FONCIER

Un combat frontal contre les délinquants domaniaux



Les deux ministres signent les documents de passation de service (Adiac)

Après avoir salué l'action menée par son prédécesseur Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, le ministre des Affaires foncières et du domaine public, chargé des relations avec le Parlement, Pierre Mabiala a promis le 28 août à Brazzaville d'ouvrir un combat frontal contre les occupants anarchiques des terrains.

« Je reviens à la maison. Je fais comme un retour au bercail. La gestion foncière et domaniale mérite d'être maîtrisée », a-t-il déclaré, estimant que « cela nous permettra d'entrer dans la diversification de l'économie ». Pierre Mabiala a été ministre des Affaires foncières et du domaine public avant qu'il ne soit porté le 6 mai 2016 à la tête du ministère de la Justice jusqu'au 22 août 2017. Il s'est exprimé lors de la passation de service avec le ministre Coussoud Mavoungou qui lui dirige désormais le département de la Recherche scientifique au terme du remaniement gouvernemental intervenu le 22 août

dernier.

« La gestion foncière et domaniale doit se faire régulièrement dans notre pays et dans l'action et l'efficacité. Ce que vous avez fait, nous allons poursuivre cette action dans l'efficacité pour que soient endiguées les occupations anarchiques des terrains dans notre pays », a-t-il indiqué.

Cette passation de service a concerné, selon son procès-verbal, les ressources documentaires, le personnel, le patrimoine mobilier et immobilier, l'exécution du budget exercice 2017, la coopération technique, les dossiers en cours et spécifiques, ainsi que d'autres documents.

Concernant le budget, notamment le volet fonctionnement, il a été notifié comme crédits votés la somme de 235.885.744 francs CFA dont 37.170.600 de crédits engagés soit 27% d'exécution. Les crédits ouverts au titre du budget d'investissement sont de l'ordre de 12.800.000.000 francs CFA. Ils ont été exécutés à hauteur de 30% en des opérations

d'indemnisation des expropriés.

En matière de coopération, il a été souligné la volonté de la Turquie de former les experts congolais dans les domaines du registre foncier, du cadastre, des technologies de l'information, de la cartographie, de l'infrastructure foncière et technique. Aussi, des projets d'accord ont également été initiés avec les pays tels le Sénégal, la Côte d'Ivoire et la Turquie.

Grâce à l'appui du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), il a été élaboré un document de politique foncière qui vise à améliorer la contribution de la terre au Produit intérieur brut (PIB) du Congo.

« Je puis considérer que les dossiers qui vous sont transmis se trouvent dans les mains expertes », a signifié le ministre Coussoud Mavoungou et de renchérir : « Tout n'a pas été fait, mais beaucoup de choses ont été faites ».

Christian Brice Elion

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

GOUVERNANCE

Des échanges thématiques sur le nouveau PND

Identifier les défis majeurs à relever, définir les objectifs sectoriels globaux et les actions spécifiques prioritaires à mettre en œuvre durant les cinq prochaines années, figurent parmi les sujets en débat pour l'élaboration du nouveau Plan national de développement (PND2).

Les discussions thématiques sur le PND2 ont débuté ce 28 août à Brazzaville, et prendront fin le 8 septembre prochain. Cadres du ministère de Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, représentants du secteur privé et des organisations de la société civile, partenaires techniques et financiers y prennent part. « Au terme des travaux, les groupes thématiques de réflexion stratégique devront assurer l'atteinte des résultats précis notamment sur les principaux axes d'intervention, les objectifs stratégiques et opérationnels, les programmes et projets déclinés et chiffrés par axe d'intervention retenu, les rapports de contributions sectorielles rédigés pour le cadre stratégique du PND2 », a expliqué le directeur général du Plan,



Les deux ministres signent les documents de passation de service (Adiac)

Mampouya Mbama.

Il a, par ailleurs, souligné que cet exercice d'élaboration du cadre stratégique du PND2 se déroule dans un contexte de crise, qui impose des mesures de stabilisation financière. Selon lui, cette situation qui met

en évidence la forte dépendance de l'économie congolaise vis-à-vis du pétrole, suggère que les réflexions soient forte-

rôle prépondérant du secteur privé dans la mise en œuvre de la politique de diversification de l'économie nationale.

administrative, économique et financière); la diversification; la transformation de l'économie et croissance (développement du secteur agricole, développement de l'économie forestière, développement de l'industrie touristique); développement et valorisation du capital humain (promotion de l'enseignement primaire et secondaire, promotion de l'enseignement supérieur et de la recherche, promotion de la formation professionnelle et qualifiante, promotion de l'emploi et de la gestion du marché du travail); développement social (renforcement du système de santé, promotion de l'habitat et assainissement du cadre de vie, renforcement de la protection sociale, du développement inclusif et la protection des groupes vulnérables). La liste n'est pas exhaustive.

En rappel, le Premier ministre, Clément Mouamba, avait déjà mis en place un dispositif institutionnel permettant d'encadrer l'élaboration du PND 2017-2021. Ainsi, la commission nationale d'élaboration dudit plan a vu le jour, et est constituée d'un comité de pilotage, d'une coordination technique et des cellules opérationnelles.

Rominique Nerplat Makaya

ment et impérativement orientées vers le développement

Plusieurs sujets seront donc traités en atelier le long de

LE NOUVEAU DG DU PLAN

Le Dr Mampouya Mbama qui vient d'être nommé à la direction générale du Plan a été économiste principal et chargé de programme « Développement économique et intégration régionale » à la Conférence sur la Région des Grands lacs. Puis, directeur de l'administration et des finances de cette même structure sous-régionale regroupant douze pays. Titulaire d'un diplôme d'ingénieur statisticien, d'un master en Econométrie, d'un Ph.D en Economie, d'un diplôme supérieur spécialisé en gestion financière, Mampouya Mbama a également assumé les fonctions de conseiller du ministre, secrétaire général de la présidence de la République et d'enseignant à la Faculté des sciences économiques à l'Université Marien-Ngouabi.

du secteur hors pétrole et une affirmation sans équivoque du

ces discussions thématiques: Le renforcement (judiciaire,

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un plan national d'affectation des terres pour stopper les conflits

L'administration publique, les collectivités locales et la société civile se sont réunies le 28 août à Brazzaville, pour amender le projet Aménagement du territoire, dont l'objectif est de réviser le schéma national de l'aménagement des terres devenu caduc.

S'inscrivant dans le cadre du plan d'investissement de la stratégie nationale de la réduction des émissions issues de la déforestation et la dégradation des forêts, le projet Aménagement du territoire, particulièrement la gestion des terres, constitue une composante essentielle de la mise en œuvre de la stratégie nationale Redd+. Il facilitera l'accès à la terre pour le développement des projets forestiers, notamment pour les investisseurs étrangers et les communautés locales.

« La sécurisation d'un domaine forestier permanent permettra aux forêts de continuer à assurer leurs fonctions écologiques, dont l'importance ne fait plus l'objet de controverses. De même, la superposition d'utilisation des terres que nous constatons dans les zones forestières, concédées à l'exploitation du bois et la conservation de la biodiversité sera jugulée », a indiqué le représentant du ministre de l'Economie forestière, Grégoire Nkéoua.

Présidant les travaux de cette réunion, le représentant du préfet du Pool, Gilbert Malonga, a relevé que de nombreux cas de conflits d'usage des terres sont enregistrés notamment dans son département. Cette situation est d'après lui, consécutive à la reconnaissance de la priorité privée sur les terres à travers un acte de la conférence nationale en 1991, qui n'a jamais été suivi par un décret d'application. Outre le projet Aménagement, les participants ont aussi examiné le projet bois-énergie. Celui-ci permettra notamment de pallier l'agriculture itinérante, à travers la promotion des modèles agroforesteries et d'assurer une production durable du bois énergie. Signalons que ces deux projets seront mis en œuvre dans les départements du Pool et des Plateaux.

Rappelons que depuis l'an 2000, le ministère en charge des forêts avait lancé le programme d'aménagement de concessions forestières. À ce jour, 6,5 millions d'hectares de concessions disposent d'un plan d'aménagement, soit 60% environ de superficies concédées à l'exploitation forestière. Ce travail constitue déjà un pas important vers l'affectation des terres dans les zones forestières.

Lopelle Mboussa Gassia

ENVIRONNEMENT

Un comité interministériel pour gérer les érosions à Brazzaville et Pointe-Noire

Le président congolais, Denis Sassou N'Guesso a récemment demandé au Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, de mettre en place un Comité interministériel chargé de gérer le problème des érosions qui se posent dans les villes de Brazzaville et Pointe-Noire.

« ...La mise en place rapide d'un Comité interministériel de lutte contre les érosions, notamment pour les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire, et ce afin de prévenir toute catastrophe éventuelle... », a indiqué le chef de l'Etat congolais dans le compte rendu du conseil des ministres du 26 août dernier.

Les ministères concernés par cette problématique devront mettre en œuvre les actions nécessaires, afin de proposer des réponses adaptées à la question des érosions. La mise en place de ce comité est souhaitée avant la reprise de la saison dite des grandes pluies qui commencera à partir du mois d'octobre jusqu'à décembre.

Le Congo connaît une forte pluviométrie. A en croire certaines données météorologiques, les précipitations sont de l'ordre de 1 600 mm par année avec des culminantes en mars-avril et octobre-décembre. Dans les villes de Brazzaville et Pointe-Noire les pluies qui occasionnent, le phénomène d'érosion

des sols, endommagent les habitations, les quartiers, les canalisations et causent des pertes en vies humaines, ainsi que d'importants dégâts matériels.

Le phénomène d'érosions, dans ces deux villes du Congo, s'observe souvent dans les quartiers périphériques où les populations occupent parfois des zones non loties ou interdites de construction. C'est le cas à Brazzaville des quartiers Ngamakosso, Massengo, Kombo, Maman-Mboualé, Jacques-Opangault, Mfilou-nikalou, Mfilou-moukondo. Au niveau de Pointe-Noire, l'on peut citer les arrondissements Mongo-Mpoukou et Ngoyo.

Fortuné Ibara

NOUVEAU GOUVERNEMENT

Les jeunes de Nyanga expriment leur gratitude au chef de l'Etat

Dans une déclaration rendue publique le 27 août dernier, les jeunes du district de Nyanga (département du Niari) résidant à Brazzaville ont exprimé leur gratitude au président de la République pour avoir reconduit leur sœur Destinée Hermella Doukaga à la tête du ministère en charge de la Jeunesse et de l'éducation civique. « Nous sommes

honorés du choix porté par le président de la République sur notre sœur. Car, le président Denis Sassou N'Guesso a tant aimé Nyanga qu'il nous a donné Destinée Hermella Doukaga pour manifester son regard bienveillant vis-à-vis de cette partie de notre pays », ont-ils déclaré.

Guillaume Ondzé

AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recrute des Gestionnaires de comptes

PROFIL RECHERCHE :

- Bac + 3 en Economie et Gestion, en Comptabilité et Finance, Gestion Financière et Comptable, Administration des entreprises ;
- Au moins 3 ans d'expérience professionnelle minimum dans le métier ;
- Avoir occupé un poste similaire dans une institution financière de la place ou dans la zone CEMAC ;
- Avoir des connaissances de base en comptabilité
- Avoir une bonne capacité d'analyse et de synthèse financière
- Avoir le sens du commercial développé et une grande capacité de persuasion
- Avoir une bonne capacité d'analyse et une connaissance de l'environnement (marché, compétition, prix, facteurs de risque etc.)
- Avoir la maîtrise parfaite du Français, une autre langue (Anglais et le Chinois) serait un atout;
- Etre disponibilité à travailler en dehors des horaires réguliers
- Etre rigoureux et objectif
- Avoir une honnêteté intellectuelle
- Etre intègre, moral et loyal
- Etre dynamique et mobile
- Avoir l'esprit d'équipe.

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- Cv accompagné d'une photo et d'une lettre de motivation
- Références des deux précédents employeurs

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse suivante :

recrutement.talent@yahoo.com au plus tard le **01 Septembre 2017** à 17h.

Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.

NB : seuls les candidats (es) présélectionné (es) seront convoqués pour passer le test et les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recrute un agent de trésorerie.

PROFIL RECHERCHE :

- BAC + 4 en Finance, Economie ;
- Au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le métier, exception peut-être faite pour les jeunes détenteurs d'un master (BAC+5) avec mention d'un pays de l'OCDE ;
- Avoir occupé un poste similaire dans une institution financière dans la région CEMAC, dans l'un des pays de l'OCDE ou en Chine;
- Avoir de bonne connaissance du métier de la finance, du marché financier ainsi que du marché de capitaux;
- Avoir de bonne connaissance dans le domaine mathématique et logique ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse ;
- Avoir une parfaite maîtrise du pack office ;
- Avoir la maîtrise parfaite du Français, d'une autre langue (Anglais et le Chinois) serait un atout non négligeable ;
- Avoir le sens des responsabilités et des initiatives ;
- Avoir de bonne compétence en communications.
- Etre disponibilité à travailler en dehors des horaires réguliers
- Etre rigoureux, dynamique et objective
- Avoir une honnêteté intellectuelle
- Etre intègre, morale et loyal
- Etre dynamique et mobile
- Avoir l'esprit d'équipe.

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- Cv avec photo et lettre de motivation
- Références des deux précédents employeurs

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse suivante :

recrutement.talent@yahoo.com au plus tard le **01 Septembre 2017** à 17h.

Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.

NB : seuls les candidats (es) présélectionné (e) seront convoqués pour les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

Une institution financière de la place recrute un Gestionnaire RH, Chargé de la Paie de l'Administration du Personnel et des Œuvres Sociales.

Qualifications requises :

- Bac + 3 en Finance, Gestion Financière et Comptable, Gestion des entreprises, Management des Ressources Humaines;
- Avoir une expérience cumulée d'au moins 3 ans dans le domaine de la Paie, de l'Administration du personnel des Œuvres Sociales et des Ressources Humaines en générale ;
- Avoir occupé un poste similaire dans une institution financière de la place ou dans la zone CEMAC ;
- Avoir une maîtrise parfaite des outils de Gestion des Ressources Humaines ;
- Avoir des notions de Comptabilité et de fiscalité ;
- Avoir une très bonne maîtrise du logiciel de paie (SOPRA BANKING ou DELTA BANKING) et de Microsoft Office serait un atout;
- Savoir superviser l'organisation de la paie, établir les fiches de paie et les versements de salaire,
- Avoir de très bonne aptitudes organisationnelles et une excellente capacité d'administration
- Savoir préparer tous les documents règlementaires liés à la gestion du personnel
- Savoir élaborer les tableaux de bords sociaux permettant de suivre l'activité du personnel (absentéisme, rémunération, congés...)

- Savoir collaborer avec les institutions sociales et administratives
- Savoir garantir l'application de la réglementation sociale et des obligations légales au sein de l'établissement
- Avoir le sens du traitement approprié des données se rapportant au personnel (confidentialité, protection des données)
- Avoir de très bonnes connaissances en français, la maîtrise de l'anglais ou du chinois serait un atout;
- Etre autonome et capable de travailler sous pression
- Avoir le sens des relations humaines, un bon esprit d'écoute et des aptitudes en gestion de conflits serait un plus ;
- Avoir une honnêteté intellectuelle
- Etre intègre, moral et loyal
- Etre dynamique et mobile
- Avoir l'esprit d'équipe.

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- Cv accompagné d'une photo et d'une lettre de motivation
 - Références des deux précédents employeurs
- Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse suivante : recrutement.talent@yahoo.com au plus tard le 01 Septembre 2017 à 17h. Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.

NB : seuls les candidats (es) présélectionné (es) seront convoqués pour passer le test et les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMERIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DIGI CARRÉ COLLE
CONCEPTION GRAPHIQUE



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

PRESSE

- Quotidiens
- Hebdomadaires
- Mensuels
- Numéros spéciaux

OFFSET

- Chemises à rabat
- Magazines
- Livres
- Depliants
- Documents administratifs
- Calendriers
- Flyers
- Affiches
- Divers



+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

ÉDUCATION

MTN Congo disposée à accompagner le gouvernement dans la numérisation de l'enseignement supérieur

Le directeur général de la compagnie de téléphonie mobile, MTN Congo, Djibril Ouattara, a rassuré le 25 août le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, que son entreprise souhaitait contribuer à la démarche consistant à la numérisation de ce sous-secteur

Premier opérateur de téléphonie mobile au Congo, MTN est, d'après son directeur général, un acteur important dans le secteur des nouvelles technologies de l'information. Le ministère de l'Enseignement supérieur qui a mis en place depuis quelques mois une direction des technologies de l'information et de la communication (TIC-SUP) pourrait donc bénéficier de l'expertise de ce géant de la téléphonie mobile. « Nous avons été surpris de savoir déjà qu'il y avait un organe de coordination qui a été mis en place et qu'il y avait une vision dans le temps. Nous allons intégrer cet organe et y contribuer en apportant notre réflexion mais également notre

appui en tant qu'entreprise citoyenne dans ce pays », a indiqué Djibril Ouattara qui s'est longuement entretenu avec le ministre sur cette question. En effet, Bruno Jean Richard Itoua a partagé avec son interlocuteur sa vision à court, moyen et long terme de ce projet, ainsi que son impact réel sur la vie des apprenants et de la communauté universitaire qui les accompagne. « Nous avons adhéré à cette gestion et nous pensons que MTN mettra tout de son côté pour contribuer au succès de ce projet étant donné que déjà nous avons commencé notre partenariat avec l'enseignement supérieur au travers des conventions isolées avec quelques institutions. Nous



Bruno Jean Richard Itoua et Djibril Ouattara/credit photo Adiac
donnons l'opportunité de travailler dans un cadre réfléchi et bien gouverné de la sorte, nous trouvons que c'est une bonne opportunité », a poursuivi Djibril Ouattara. Il espère également que l'opportunité sera donnée au mi-

étudiants de l'Université Marien-Ngouabi des salles multimédias. Ainsi, MTN Congo pourrait aider le gouvernement dans le processus de numérisation du principe d'inscriptions et de paiement des frais d'inscriptions.

« Nous avons un développement beaucoup plus important aujourd'hui de tout ce qu'il y a d'utilisation de la monnaie électronique au travers du Mobile Money. Nous pensons que ceci mis en ensemble, nous pouvons contribuer à rendre plus efficace l'administration des étudiants en termes d'inscription, de suivi, d'archivage, de la documentation. Nous pourrions également mettre à la disposition de ces étudiants tout ce qui est l'accompagnement du digital », a conclu Djibril Ouattara, précisant que c'est une phase de réflexion préliminaire très spécifique.

Parfait Wilfried Douniama

VIE ASSOCIATIVE

Un nouveau bureau national pour Vocal Bantou « changement de mentalités »

L'association Vocal Bantou « Changement de mentalités » a clôturé, le samedi 26 août à Brazzaville, son assemblée générale extraordinaire. Celle-ci a porté sur la mise en place d'un nouveau bureau national et l'adoption de nouveaux textes organiques.



Le présidium (Adiac)

La caducité des documents organiques devenant inadaptes au nouveau contexte a poussé les membres de l'association Vocal Bantou « Changement de mentalités » a organisé cette assemblée générale extraordinaire. Outre ce souci, il y a aussi le fait que l'association Vocal Bantou « Changement de mentalités » voulait bien renouveler ses instances dirigeantes. Au terme de l'assemblée générale du 26 août, Julien Ngobila a été élu président national chargé de l'orientation de la coordination et du contrôle alors qu'Alexis Trésor Ondélé a été désigné secrétaire général chargé de l'organisation administrative et de la permanence, ainsi que bien d'autres membres. L'assemblée générale a surtout martelé sur les atouts des futurs dirigeants de cette association et sur la disponibilité de ces derniers pour l'organisation de l'AVB « Changement de mentalités ».

À propos des documents, le président sortant a déclaré que ces textes auraient pour conséquence « le cumul de postes au sein de l'association. Par conséquent, il s'est dit satisfait des résultats des travaux. « Notre association regorge des hommes et des femmes qui savent se surpasser, se remettre en cause », a-t-il souligné. Avant d'ajouter « Nous allons dans quelques jours disposer d'un règlement intérieur qui définit clairement le paysage de l'association ».

Christel Bitemo Babela (stagiaire)

CONGO-CHINE

Des bourses d'études à plus de 100 jeunes congolais

La cérémonie de réception des 112 jeunes étudiants et stagiaires militaires congolais admis aux bourses d'études du gouvernement chinois s'est déroulée le 25 août à l'ambassade de ce pays au Congo, en présence des représentants des ministères de l'Enseignement supérieur et de la Défense nationale



Les officiels posant avec les bénéficiaires/credit photo Adiac

Une nouvelle vague de jeunes congolais en quête de formation s'envolera dans quelques jours pour la Chine. Comparativement à l'an dernier, ils sont 15 de plus qui vont étudier, au titre de l'année académique 2017-2018, dans les grandes universités comme Harbin à Guangzhou, Shanghai et Chongqing. Pour le compte de l'Université Marien-Ngouabi, ils sont 55 étudiants à avoir bénéficié de la confiance du gouvernement chinois. Le ministère de la Défense lui a positionné, quant à lui, 57 jeunes stagiaires militaires.

Représentant la partie chinoise, le chargé d'affaires par intérim près l'ambassade de Chine, Sun Chengbo, a félicité les bénéficiaires pour avoir réussi cette sélection au détriment d'autres concurrents. « De Harbin à Guangzhou, de Shanghai à Chongqing,

croyez-moi, ce sera pour vous non seulement une grande découverte, mais aussi une expérience importante dans votre vie. La Chine, un beau pays, riche en histoire et dynamique en innovation, ouvre ses bras pour vous accueillir », a-t-il vanté.

Il a également rappelé que l'amitié sino-congolaise s'était profondément enracinée dans les cœurs des deux peuples depuis 53 ans. Selon lui, en dépit de la conjoncture internationale, les deux pays entretiennent une amitié fraternelle qui va en s'approfondissant. S'agissant de la coopération culturelle, il a indiqué que son pays qui construit beaucoup d'écoles au Congo accorde depuis quelques années des bourses d'études aux étudiants et stagiaires militaires congolais.

« Chaque année, des centaines de candidats s'efforcent d'obtenir une bourse du gouvernement chinois, mais ce n'est pas facile pour vous, les admis, de réussir. Il faut priser cette occasion et travailler dur dans vos études. C'est vrai qu'il n'est pas facile de faire le premier pas, et le chemin est long, mais de ce voyage vous en tirerez de grandes richesses, j'en suis sûr et je vous le rassure », a conseillé Sun Chengbo.

Rappelons que le Congo a été représenté à cette rencontre par Macaire Batchi, directeur du cabinet par intérim du ministre de l'Enseignement supérieur, et le colonel Jean Aimé Ignoumba, directeur général des affaires stratégiques et de la coopération militaire du ministère de la Défense nationale.

P.W.D.

COP 23

Les pays membres de la Comifac envisagent d'adopter une stratégie commune

Les experts des pays membres de la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac) sont en conclave du 28 au 30 août à Brazzaville à la faveur de l'atelier de préparation des échéances futures sous la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (Cnuccl) (Cnuccl)

La ville de Bonn, en Allemagne, abritera du 6 au 17 novembre prochain la 23e Conférence des parties à la Convention climat (COP 23). Conscients des enjeux de cette rencontre, les pays membres de la Comifac ne veulent pas jouer les seconds rangs. Ainsi, l'atelier qui s'est ouvert au complexe sportif de la concorde à Kintélé permettra aux participants venus de plusieurs pays de la sous-région de, entre autres, définir des positions concertées sur les différents sujets d'intérêt de l'agenda COP 23. Ceci en vue d'assurer une participation active, efficace et efficiente de la sous-région.

Un réel défi pour la sous-région

En effet, ils auront à adopter des soumissions de vue qui seront transmises par la suite au secrétariat de la convention; élaborer une stratégie



Les participants ; crédit photo DR

pour une participation satisfaisante de notre sous-région aux échéances futures sous la Cnuccl ; adopter une feuille de route réaliste, qui guidera les actions futures à mettre en œuvre au sortir des présentes assises.

Selon le chef de projet régional GIZ d'appui à la Comifac, Martial Nkolo, l'opérationnalisation de l'accord de Paris sur la lutte contre les changements climatiques est un réel défi aujourd'hui pour la communauté internationale en général, et particulièrement la

sous-région Afrique centrale.

La coopération allemande au développement a fait, a-t-il rappelé, de la Cnuccl, l'un de ses axes majeurs dans son appui à la Comifac. Le secrétaire exécutif adjoint de la Comifac, Gervais Madzou, a, de son côté, rappelé qu'avec l'adoption de l'accord de Paris, l'étape des négociations était dépassée. Les échanges en cours pour adopter des mesures de son opérationnalisation devraient, a-t-il précisé, se reposer sur les réalités et difficultés rencontrées par les

parties dans la mise en œuvre de leurs engagements.

C'est ainsi qu'il a insisté sur le fait que le Groupe de travail climat (GTC) devrait s'ouvrir aux expériences réussies dans tous les domaines ou secteurs de la vie sociale et économique dans la sous-région afin de servir la cause du climat. « Il y a des choses qui se font dans nos universités, nos différents laboratoires de recherche, par les organisations de la société civile. C'est vers cela que nous devons tendre pour répondre aux multiples questions

que se posent nos gouvernements », a indiqué Gervais Madzou, précisant que la plupart des points actuellement en discussion sont d'intérêt certain pour l'espace Comifac.

La Comifac aura un stand à Bonn

Le secrétaire exécutif adjoint de la Comifac a, par ailleurs, annoncé que dans le cadre de la prochaine COP, l'instance sous-régionale a pris des dispositions pour réserver un stand d'exposition de 100m² à Bonn. Cet espace permettra aux pays membres de cette instance de partager et communiquer avec les autres participants sur les expériences réussies. Gervais Madzou a, enfin, exhorté les participants à être imaginatifs quant aux actions à entreprendre par nos institutions sous-régionales et régionales.

Présidant la cérémonie d'ouverture, le directeur général de l'Economie forestière, Etienne Yoyo, s'est félicité du choix du Congo d'abriter cette réunion préparatoire à la COP 23. Il espère que les objectifs de la réunion de Brazzaville seront atteints.

Parfait Wilfried Douniama

SOLIDARITÉ

L'association « Les jeunes cadres » apporte son assistance au monastère Notre Dame de l'Eucharistie

Située à Nganga-Lingolo, à quelque 17 km de Brazzaville, cette structure qui accueille une trentaine d'enfants dont la majorité des égarés du Pool a reçu le 27 août un don de produits de première nécessité de la part de l'association « Les jeunes cadres » que dirige Florian Koulimaya

Composé des vivres et non-vivres, ce don est le premier du genre reçu par le monastère Notre Dame de l'eucharistie de Nganga-Lingolo depuis sa création en 2014. Il fait suite à une rencontre entre un membre de ce monastère et les responsables de l'association « Les jeunes cadres ». « La sœur nous avait fait part de quelques difficultés que vous connaissez, étant donné que vous êtes loin, nous nous sommes dits qu'au regard de votre éloignement de la ville capitale, il faudrait que nous puissions vous ramener certains produits de première nécessité qui pourront vous aider jusqu'à un certain moment. Cela nous fait plaisir de voir les enfants », s'est exprimé en substance le président de cette ONG, Florian Koulimaya, remettant un échantillon à la sœur Marie Kizito.

Réceptionnant le don, la sœur bénédictine Marie Kizito s'est félicitée de ce geste « très symbolique mais très fraternel » dont le but est d'aider ces enfants en détresse. « Cela nous va droit au cœur et nous souhaitons qu'il ne

soit pas le dernier si nous voulons que ces enfants grandissent dans des meilleures conditions et qu'ils ne gardent pas dans leurs cœurs les tares de ce que

hésion sociale. « Nous n'œuvrons pas dans un type d'action humanitaire, mais là où nous pouvons aider nous y allons. Après Nganga-Lingolo, nous



Photo de famille ; crédit photo Adiac

nous vivons. Il faut qu'ils se disent que malgré tout nous sommes aimés », a-t-elle souligné.

Vice-présidente de cette association, Christelle Ebara pense qu'il est difficile de rester insensé face à une situation comme celle-là où des enfants sont à l'abandon et n'ont de quoi à manger. Active depuis le troisième trimestre 2016, l'association « Les jeunes cadres » s'est fixée, entre autres objectifs, aider les personnes démunies ; promouvoir la pratique du sport, l'entraide et la co-

irons ailleurs. Nous étions au PK 45 il y a quelques mois, nous avons l'habitude de donner du sang, nous avons organisé une opération d'assainissement à l'Institut des jeunes sourds, donc en fait, nous faisons ce que nous pouvons », a-t-elle rappelé.

Selon elle, cette ONG dont le siège est basé au Plateau des 15 ans à Brazzaville est ouverte à toute personne qui aspire à aider les autres et qui partage la même vision qu'elle.

P.W.D.

GABON

Démission d'un ministre impliqué dans une affaire de corruption présumée

Moins d'une semaine après sa nomination au poste de ministre déléguée auprès du Budget, Irène Patricia Boussaba a renoncé à ses fonctions, a-t-on appris de source gouvernementale.

Expliquant les raisons de cette démission, le porte-parole du gouvernement gabonais, Alain-Claude Bilie-By-Nze, a indiqué que la ministre a renoncé à son poste « pour convenances personnelles avant le premier conseil des ministres de vendredi (dernier) ». Il a ajouté que Mme Irène Patricia Boussaba avait été entendue par le passé dans une affaire de corruption présumée par la justice gabonaise. Il s'agit notamment de l'affaire dite Santullo, du nom d'un entrepreneur italien accusé par Libreville d'avoir corrompu de hauts responsables. Ce dernier réclame, pour sa part, 350 milliards de francs CFA d'impayés au Gabon pour des travaux de bâtiments et travaux publics. Irène Patricia Boussaba a été collaboratrice de l'ancien ministre de l'Economie, Magloire Ngambia, jusqu'à sa nomination, la semaine dernière, parmi les 37 ministres du nouveau gouvernement. Quant à ce dernier, il est en détention depuis janvier pour détournement de deniers publics.

Magloire Ngambia n'est pas la seule personne à être écrouée dans le cadre de l'opération anticorruption Mamba, lancée en Janvier par la justice. L'ex-ministre du Pétrole, Etienne Dieudonné Ngoubou, et l'ancien directeur général des Douanes, Alain Ossamy Djoubi, sont également emprisonnés dans le même cadre.

La Commission nationale de lutte contre l'enrichissement illicite avait révélé que près de 2.760 milliards de francs CFA ont été détournés des caisses de l'Etat entre 2006 et 2012 à la suite de détournements de fonds et de surfacturations de la part des entreprises ou de particuliers.

Nestor N'Gampoula

TOGO

Pas de remise en cause de l'AGOA

À Lomé, Trente-huit pays africains et leurs partenaires américains ont évoqué l'avenir de l'AGOA, la loi sur la croissance économique en Afrique.

Un bilan du dispositif exonérant 6500 produits africains de droits de douane aux Etats-Unis a été fait en présence de près de 1000 représentants. Les moyens pour maximiser les avantages de la loi ont été évoqués. Le Togo, pays hôte, veut être considéré comme un «couloir économique et commercial important au niveau de la sous-région ouest-africaine».

Les partenaires américains se sont voulus rassurants: aucune remise en cause de l'AGOA. L'imposante délégation américaine était dirigée par l'ambassadeur Robert Lighthizer, représentant pour le commerce extérieur. Il était entouré de hauts cadres des départements d'Etat, de l'agriculture, du commerce, de l'énergie, du travail, des transports, du Trésor, de l'Usaid, de l'Agence des Etats-Unis pour le commerce et le développement, du Millennium Challenge Corporation, de l'Overseas Private Investment Corporation et du Fonds des États-Unis pour le développement en Afrique, ainsi que des membres du Congrès américain.

L'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uémoa) a promis de mettre en place des kits d'exploitation des opportunités de l'AGOA à la disposition des populations. Deux millions de FCFA seront affectés à leur réalisation.

Les participants ont rappelé que l'AGOA prend fin en 2025. La ministre conseillère du président de la République du Togo, Dédé Ahoefa Ekué, également présidente du cominè national d'organisation du Forum, a indiqué combien il était important d'accroître les exportations vers les Etats-Unis : «Nous devons activer les leviers actuellement sous-utilisés, notamment l'intégration sous-régionale, l'utilisation du potentiel agricole. Nous avons un investissement solide

en matière d'infrastructures de transport qui doit nous permettre d'être plus compétitifs sur le marché américain ». Le ministre ivoirien du Commerce, de l'artisanat et de la promotion des PME, Souleymane Diarrassouba, compte mettre à profit les années qui restent à la loi : «C'est toute une création de valeur dont nous allons profiter au cours de ces huit prochaines années afin que l'on ait le maximum de PME qui exportent en direction des Etats-Unis et profiter au maximum de cette franchise douanière qui est donnée par les Etats-Unis durant les huit prochaines années».

Les femmes de l'African Women Entrepreneurship program, (AWEP) attendent la mise en palce des outils techniques : en termes d'usines, d'équipements nécessaires pouvant favoriser la production de masse.

Si les exportations africaines vers les Etats-Unis ont été en hausse depuis la mise en place de l'AGOA en 2000, elles ont connu un repli depuis 2013. En cause la crise pétrolière. Ce qui a permis aux pays africains de diversifier leurs exportations et de privilégier les produits agricoles.

Le 17^e Forum de l'AGOA en 2018 se tiendra à Washington aux Etats-Unis. L'AGOA est un vaste marché de consommation élaboré pour permettre aux producteurs africains dont les pays sont éligibles d'exporter leurs produits vers les États-Unis. Elle a pour objectif, entre autres, la promotion du commerce et des investissements entre les États-Unis et les pays africains au sud du Sahara, le développement économique et les réformes en Afrique subsaharienne et un plus grand accès aux opportunités entre les investisseurs américains et les entreprises africaines au sud du Sahara.

En 2016, 38 pays d'Afrique subsaharienne étaient éligibles à l'AGOA et parmi eux, 27 pays sont éligibles aux bénéfices accordés aux produits textiles, rapportent les institutions en charge de la coordination de ce marché.

Noël Ndong

CRISE MIGRATOIRE

Un mini-sommet de dirigeants africains et européens à Paris

Les dirigeants de sept pays africains et européens se sont retrouvés le lundi 28 août à Paris pour un mini-sommet sur la crise migratoire. Ces assises ouvertes par le président français, Emmanuel Macron, ont permis de faire le point et d'harmoniser les positions sur ce dossier souvent source de tensions

Ont pris part à cette rencontre, les présidents tchadien et nigérien, Idriss Deby Itno et Mahamadou Issoufou, ainsi que le chef du gouvernement d'entente nationale libyen, Fayez al-Sarraj, dont les pays sont au cœur du transit de migrants d'Afrique et du Moyen-Orient vers les côtes européennes. Du côté de l'Europe, étaient présents : la chancelière allemande, Angela Merkel, les chefs de gouvernement italien et espagnol, Paolo Gentiloni et Mariano Rajoy, ainsi que le chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini.

Destinée à chercher une réponse concertée face à la route meurtrière transitant par la Libye et la Méditerranée, la réunion de Paris visait également à « réaffirmer le soutien de l'Europe au Tchad, au Niger et à la Libye pour le contrôle et la gestion maîtrisée des flux migratoires », selon la présidence française. Il s'agissait d'« aider les pays de transit dans trois directions », souligne-t-on à l'Elysée : Contrôle de leur frontière avec la Libye, lutte contre les passeurs et accent sur l'asile, avec l'idée d'instruire les dossiers sur place « avant que les migrants ne tentent la traversée infernale ».

Dans une déclaration conjointe avec ses homologues du Tchad, Niger, Mali et de la Libye qu'il a reçus parallèlement lundi matin à Rome, le ministre italien de l'Intérieur a estimé que la réunion de Paris « peut constituer le début d'un nouveau rapport entre l'Europe et l'Afrique ».

Les Européens cherchent depuis longtemps comment couper les routes de l'immigration illégale transitant par la Méditerranée. Un accord controversé avec la Turquie, en 2016, a permis de réduire les flux en Grèce, mais d'autres routes migratoires ont repris, notamment du côté du Maroc et de l'Espagne, et la tragédie humanitaire continue, avec 14.000 morts en Méditerranée depuis 2014. Cette situation a conduit les Africains à réclamer davantage de soutien.

« La lutte contre l'immigration illégale se mène sur deux axes : le développement et le volet sécuritaire », indique une source proche de la présidence nigérienne, soulignant que le sommet de Paris a été l'occasion de « faire le point » en vue d'obtenir des appuis. « Nous sommes pressés de voir des actions concrètes pour que les candidats à l'immigration aient des alternatives et cessent de rêver d'Europe », ajoute cette même source.

Lors du sommet sur la migration à La Valette (Malte), en 2015, l'UE avait mis sur la table 1,8 milliard d'euros via un fonds pour les pays africains. A ce jour, les Européens ont versé en juillet une aide de 10 millions d'euros au Niger pour lutter contre l'immigration clandestine, premier décaissement d'un programme décidé en 2016.

Nestor N'Gampoula

VENTE AUX ENCHERES A L'AUDIENCE DE LA CHAMBRE DES SAISIES IMMOBILIÈRES DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BRAZZAVILLE DU 16 SEPTEMBRE 2017

INSERTION ORDINAIRE

Insertion légale

Cabinet de Maître Gérard DEVILLERS, Avocat à la Cour, cabinet sis avenue de l'Indépendance, immeuble Canal +, face Ambassade de la RDC. Vente saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérissseur.

En l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville, salle ordinaire desdites audiences, le 16 septembre 2017 à 8 heures.

Désignation :

Une propriété non bâtie à Brazzaville, quartier Mafouta, Arrondissement n°1 Makélékélé, Section AB, Bloc non dénommé, Parcelle 1, 2, 3, 4, 5 superficie 3.093,90 m² objet du titre Foncier 21516, au prix de soixante Dix Million de Francs (70.000.000) CFA.

A la requête, poursuites et diligences de la société Nouvelle des Ciments du Congo dite SONOCC, siège social à Brazzaville, Boulevard du Maréchal Lyautey, cité Camp Clairon, résidence Stella 3ème étage, appartement 19, créancier poursuivant, en vertu d'un acte portant affectation hypothécaire entre Monsieur LI LING et la Société Nouvelle des Ciments du Congo dite SONOCC.

Ayant pour conseil Maître Gérard DEVILLERS, avocat à la Cour d'Appel de Brazzaville dont le cabinet se trouve à Brazzaville, avenue de l'Indépendance, Immeuble Canal +, face Ambassade de République Démocratique du Congo, BP. 1211. Il sera procédé le 16 septembre 2017 à 8 heures en l'audience de la chambre Civile des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville siégeant au Palais de Justice à 8 heures, salle ordinaire desdites audiences, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérissseur, de l'immeuble dont la désignation suit :

Un immeuble non bâti sis à Brazzaville, quartier

Mafouta, arrondissement n°1, Makélékélé, section non dénommée, parcelle 1, 2, 3, 4, 5 d'une superficie de 3093,90 m², objet du titre Foncier 21516+ du 19 décembre 2011, propriété de Monsieur LI LING, domicilié 35 avenue André MILON GO, Mafouta, Brazzaville.

Ainsi au surplus, que ledit immeuble s'étend, se poursuit et comporte, avec toutes ses aisances et dépendances, sans aucune exception ni réserve.

Mise à prix

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier de charges dressé par Maître DEVILLERS et déposé au greffe du Tribunal de Grande instance de Brazzaville, les enchères seront reçues par ministère d'Avocat sur la mise à prix suivante : Lot unique à la somme de SOIXANTE DIX MILLIONS DE FRANCS (70.000.000) CFA
Total : SOIXANTE DIX MILLIONS DE FRANCS (70.000.000) CFA

Fait à Brazzaville le 28 Août 2017 par Maître Gérard DEVILLERS, Avocat poursuivant soussigné pour extrait.

Pour les renseignements s'adresser à :

-Maître Gérard DEVILLERS avocat poursuivant demeurant avenue de l'Indépendance, immeuble Canal +, face Ambassade de la RDC.

-Greffier du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville ou le cahier de charge a été déposé.

-Maître Ander Borel KABI, Huissier de Justice sis au n°39 Bandas, croisement avenue de la paix (arrête de bus Mbakas).



Antonio Guterres appelle la Libye à relâcher les migrants les plus vulnérables

Dans un rapport rendu public lundi qui dénonce de multiples atteintes aux droits de l'Homme en Libye, un pays en proie au chaos, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a demandé aux autorités gouvernementales « à relâcher immédiatement » les migrants les plus vulnérables détenus sur le territoire.

« Les droits fondamentaux des migrants doivent être respectés en permanence » et « j'appelle les autorités libyennes à relâcher immédiatement les plus vulnérables, notamment les femmes en danger, les femmes enceintes, les familles avec enfants, les enfants seuls ou séparés (de leurs proches) et les handicapés », insiste Antonio Guterres. « Les migrants continuent d'être victimes de violences extrêmes par des trafiquants, des passeurs, des membres de groupes armés et des forces de sécurité », affirme-t-il dans ce document, en citant travail forcé, détentions arbitraires et viols.

Le rapport relève que des représentants de la petite mission de l'ONU en Libye se sont rendus dans les centres de détention dépendant du département libyen combattant les migrations illégales à Gharyan, Tripoli, Misrata et Surman. « Des milliers de migrants sont détenus arbitrairement pour de longues périodes sans possibilité de s'opposer légalement à leur détention », précise le texte. Il souligne aussi que pour la période étudiée, d'avril à août, « toutes les parties au conflit ont commis des violations des droits de l'Homme et du droit humanitaire international ».

« Des groupes armés de tous bords continuent à prendre des gens en otage, à tuer et à recourir à la torture et aux disparitions, incluant des civils, en particulier des femmes et d'autres personnes non impliquées dans les combats », précise l'auteur du rapport. Il attire entre autres l'attention sur l'impossibilité pour la mission de l'ONU en Libye de se rendre dans le centre de détention Mitiga à Tripoli, l'un des plus grands de la ville. Le secrétaire général de l'ONU indique d'autre part qu'une réunion, qu'il espère « au plus haut niveau » de représentation des parties libyennes, se tiendra à la mi-septembre à New York en marge de l'Assemblée générale annuelle de l'ONU. Elle sera l'occasion pour le nouvel envoyé spécial de l'ONU pour la Libye, Ghassan Salamé, de rendre publics une stratégie et un plan d'action pour un engagement en Libye des différentes composantes de l'ONU. L'objectif prioritaire de l'émissaire est de contribuer à « relancer un processus politique inclusif » et de « soutenir un gouvernement légitime capable d'unifier le pays et ses institutions nationales », indique Antonio Guterres.

N.N'G.



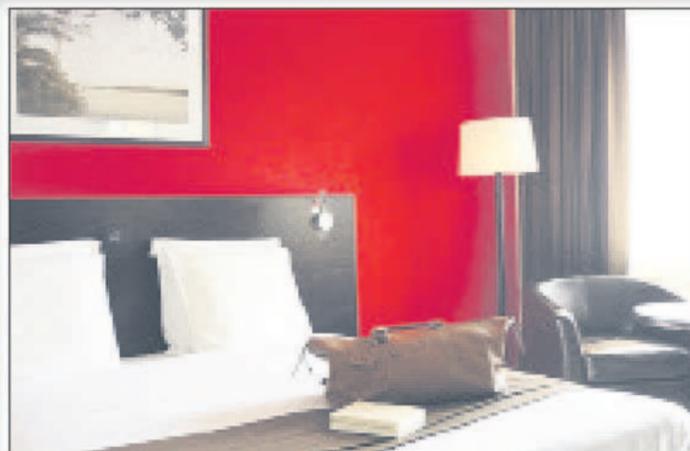
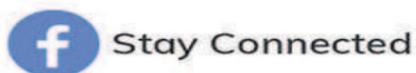
“Une nouvelle enseigne de Supermarchés en ville!”



Avenue William Guynet,
à côté de Mucodec, Centreville,
Brazzaville, Congo



Avenue Félix Eboue,
Centreville (en allant vers le beach),
Brazzaville, Congo



PROMO WEEK-END

150 000 FCFA
2 Nuits en chambre supérieure pour 2 personnes incluant
petits-déjeuners
200 000 FCFA
2 Nuits en suite pour 2 personnes incluant petits-déjeuners



ELAIS Pointe-Noire est un hôtel 4* de 191 chambres, situé en plein cœur de la capitale économique de la République du Congo (Congo Brazzaville). À 10 minutes de l'aéroport et à seulement 800 mètres de la mer, il vous offre un cadre confortable dans un jardin arboré de 2,5 hectares et constitue le lieu idéal pour vos voyages d'affaires et vos moments de détente.

Boulevard Général de Gaulle
BP 790 Pointe Noire – République du Congo
Téléphone + 242 22 294 12 51 / + 242 05 511 84 84
info.pn@hotelelais.com
www.hotelelais.com



TÉLÉCOMMUNICATIONS

Airtel Congo ouvre ses portes à l'association des consommateurs

La rencontre entre l'opérateur de téléphonie mobile Airtel Congo, représenté par son directeur général, Gérard Lokossou et les associations de consommateurs, portant sur des échanges interactifs, s'est déroulée dans les locaux de cette compagnie, en présence du directeur de l'économie et des marchés à l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (Arpce), Antoine Ndekololo.

Echanger avec les associations des consommateurs sur les produits et services d'Airtel Congo afin de mieux servir ses abonnés, c'est le but de cet échange entre les dirigeants de cette société de téléphonie mobile avec des responsables d'associations des consommateurs. Cette séance n'avait pas pour but que de garder une bonne relation avec les clients, mais aussi de se conformer au marché, d'avoir les avis des consommateurs sur les innovations de l'opérateur de téléphonie mobile, Airtel Congo et de moderniser leurs équipements. Les représentants des consommateurs, par la voix de Mermance Babounga, ont saisi cette occasion pour formuler leurs doléances tout en appréciant l'initiative. Ils ont souhaité que leurs doléances soient prises en compte. « Je suis content de participer à cette rencontre et je souhaite que la société prenne en compte nos difficultés, car, nous nous



sommes venus exposer ces doléances qui dérangent les consommateurs. »

Par ailleurs, le directeur général de la société Airtel, Gérard LOKOSSOU, a profité de l'occasion pour apprécier le rôle joué par les associations de consommateurs, dans la mesure où elles les ont interpellés sur un certain nombre de sujets.

Cette rencontre a permis également au DG de Airtel de présenter les différentes améliorations significatives du réseau Internet caractérisé par la disponibilité du signal et un meilleur débit. Il en est de même pour des offres promotionnelles plus compétitives afin d'éviter toute perte de crédit inutile lors des appels et sms ainsi qu'un accès gratuit au centre d'appel qui était autrefois payant.

promis de recevoir individuellement dans les prochains jours, les abonnés ayant des problèmes fondés afin de trouver des solutions adéquates.

« Nous comptons sur vous pour construire ensemble notre futur. Mais, je crois que nous sommes maintenant plus proches de nos clients. L'élément positif c'est le fait qu'on a pu tous noter qu'il y a eu des améliorations significatives qui sont faites. Mais il y a encore un certain nombre de points, mais nous les prenons avec beaucoup de responsabilité et ce sont les points sur lesquels nous allons nous focaliser dans les jours à venir pour améliorer encore plus la qualité de nos services mais aussi la relation avec nos clients », a-t-il indiqué.

Le directeur de l'économie et des marchés à l'Agence de régulation

des postes et des communications électroniques, Antoine Ndekololo, s'est réjoui de cette approche d'Airtel Congo. Il a émis le vœu de voir les consommateurs continuer de déposer leurs plaintes à son siège.

« Nous sommes là en tant que régulateur, défendons les intérêts tant des consommateurs, de l'Etat que des opérateurs. Concernant les consommateurs, nous nous arrangeons à ce que vous payez ce que vous consommez. N'hésitez pas à nous saisir au cas où vous constatez qu'au niveau de l'opérateur il y a un retard de traitement de l'information. Il y a donc un service qui existe que vous pouvez appeler ; c'est au 5050 pour signaler votre réclamation sinon faites-le par écrit à l'Arpce », a-t-il indiqué.



INSERTION CONSTITUTIVE

Suivant acte sous notarié, il a été institué une société civile immobilière (SCI) présentant des caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MASSALA SCI ;

Apports : en numéraire ;

Capital social : 1.000.000 francs CFA ;

Siège social : N°39-41, rue Le Boulou, quartier Gendarmerie-MPITA, arrondissement E.P. LUMUMBA, Pointe-Noire, République du Congo ;

Objet : Acquisition, la propriété, l'administration, la vente, l'entretien et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers que ce soit à usage de bureau commercial ou d'habitation.

L'obtention de toute ouverture de crédit avec ou sans garantie hypothécaire, en vue de réaliser l'objet social ou de permettre à la société d'acquiescer toutes les sommes dont elle pourrait être débitrice à quelque cause que ce soit.

Administration de la société : Monsieur MASSALA Antoine et Madame PREVORS épouse MASSALA Corine Marcelle Marie-Louise.

Durée : 99 ans ;

L'acte constitutif a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 1er août 2017, sous le numéro 17 DA 928 ;

La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro : CG/PNR/17 D 9.

Cabinet d'Avocats GOMES

ANNONCE

Je m'appelle Mahoungou Mafoula Hilarion. Je désire désormais être appelé Mafoula Hilarion. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

NÉCROLOGIE

Stanislas Okassou et famille informent les parents, amis et connaissances de Makoua (Ndongo, Oyoué, Ifoura et Bokagna) du décès de Delphine Ngala (Foussa) survenu le 17 août 2017 à Brazzaville. La veillée se tient au n° 121 de la rue Mbé à Talangaï, quartier Manhattann. Référence rue Ndolo grand lavage. L'inhumation est prévue pour le mercredi 30 août.



IN MEMORIAM

03 septembre 2013 - 03 septembre 2016, voici quatre ans que le Seigneur a rappelé à lui notre père, oncle et grand-père, l'honorable Matouridi Louis de Gonzague, ancien député du MCDDI de la 2^e circonscription de Mbanza-Ndounga.

La veuve Matouridi née Diamouangana Delphine, le capitaine Adelin Bertrand Matouridi, officier de la Gendarmerie nationale, Serge Matouridi Kouba et Gisèle Nzoumba Matouridi et la famille Nsembo prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Une messe d'action de grâce sera dite le dimanche 3 septembre à 11h00 en la paroisse Saint-Esprit de Mougali. Papa, nous ne t'oublierons jamais.



LES MEILLEURES FORMATIONS

2
Gérez les serveurs virtuels en entreprise

3
Devenez Expert en maintenance informatique et réseau

4
Système Multiwan - Gérez plusieurs fournisseurs Internet - Basculement automatique Répartition de la charge - Connexion permanente

5
Administrez un réseau d'entreprise sous Linux ou Windows (Switch/Vlan/Router/Wifi/DHCP/DNS/WPAD)

1
Gestion Internet en entreprise

Réseau et Système

100% pratique



6
Antivirus Réseau Symantec Protection SRV & PC



06 621 45 25 / 05 345 78 62

849, rue Voula Plateau des 15 ans (vers la pharmacie Jagger)
Brazzaville - Congo / E-mail : kdcomputer2011@gmail.com

MONDIAL 2018

Les Diables rouges avec Illoy-Ayyet et Tchibota

Les Diables rouges sont en vol vers Brazzaville. Invité de dernière minute, le défenseur Emmerson Illoy-Ayyet a embarqué à Roissy avec neuf coéquipiers. Mavis Tchibota fera le voyage, depuis Tel Aviv. Tandis que le trio Bifouma-Oniangué-Ndinga rejoindra l'équipe dans les prochains jours.

Dix Diables rouges ont décollé, le lundi matin de Roissy, pour rejoindre Brazzaville : Durel Avounou (Caen), Tobias Badila (Nancy), Dylan Bahamboula (Dijon), Marvin Baudry (Zulte-Waregem/Belgique), Clevid Dikamona (Platanias/Grèce), Fodé

Doré (Clermont), Emmerson Illoy-Ayyet (Olimpik Donetsk/Ukraine), Christopher Mafoumbi (Blackpool/Angleterre), Fernand Mayembo (Grenoble) et Yves Pambou Loembet (DAC Dunajska Streda/Slovaquie). Dans le même temps, Rahavi Kifoueti et Juvhel Tsoumou, qui s'affrontaient dimanche, ont pris un vol en provenance de Chypre, sans passer par Paris. Appelé en remplacement de Dylan Saint-Louis, retenu par son club, Mavis Tchibota a quitté Tel Aviv le lundi après-midi.

Ce mardi, ça sera au tour de Thievy Bifouma de rejoindre Brazzaville. L'attaquant d'Osmanlispor

devait honorer un rendez-vous dans la capitale française le lundi. Activement concernés par la dernière ligne droite du marché des transferts, qui s'achève le 31 août à minuit, Prince Oniangué et Delvin Ndinga ont bénéficié d'un délai supplémentaire pour clarifier leur situation. Ils devraient rejoindre l'équipe mercredi, si leurs dossiers sont réglés. Ils pourraient ainsi manquer le match aller, ce qui offrira à de plus jeunes éléments (Avounou, Pambou, Mayembo, Illoy) l'occasion de faire leur preuves lors du match aller, le 1^{er} septembre, à Kumasi.

Camille Delourme



Fernand Mayembo et Emmerson Illoy-Ayyet: une charnière centrale qui allie jeunesse, muscles et taille (@Camille Delourme/Adiac)

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Afrique

Allemagne, 3^e journée, 4^e division, groupe Ouest

Sans Exaucé Andzouana, non retenu, Westfalia Rhynern prend un point chez le 2^e du classement, Wuppertaler (0-0). Mais reste reléguable avec 2 points.

Allemagne, 5^e journée, 4^e division, groupe Nord

Rehden boit le bouillon chez la réserve de l'Eintracht Brunswick (0-5). Titulaire, Francky Sembolo a joué l'intégralité du match. Avec 1 seul point pris sur 15 possibles, Rehden est 17^e et avant-dernier.

Allemagne, 5^e division, 4^e journée, groupe Nord-Est

Floydin Baloki était titulaire lors du carton du Germania Halberstadt sur le terrain de Neustrelitz (3-0). Avec 8 points, le Germania est 5^e.

Allemagne, 4^e journée, 5^e division, groupe Rheinland

Replacé en défense centrale, Godmer Mabouba a tenu la baraque lors de la victoire de l'Eintracht Trier sur Eppelborn (3-0).

Allemagne, 3^e journée, 5^e division, groupe Nord-Est

Placé en libero devant la défense, Kiminou Mayoungou a joué 63 minutes lors du succès de Lichtenberg sur le Tennis Borussia (1-0).

Angleterre, 5^e journée, 2^e division

Bristol City VS Aston Villa (Associé à John Terry en défense centrale, Christopher Samba a été remplacé à la mi-temps lors du match nul d'Aston Villa à Bristol City (0-0).

Wolverhampton prend un point à Brentford (0-0). Sans Prince Oniangué, en instance de départ, à quelques jours de la fin du mercato.

Angleterre, 4^e journée, 3^e division

Christoffer Mafoumbi n'était pas dans le groupe de Blackpool, vainqueur 2-1 d'Oldham.

Angleterre, 4^e journée, 4^e division
Amine Linganzi, titulaire, a été remplacé à la 53e lors de la défaite de Swindon face à Crawley Town (1-3). Les visiteurs menaient alors 1-0.

Angleterre, 3^e journée, 1^{re} division U23

Entré à la 80^e, Offrande Zanzala inscrit le 2^e but de Derby County face à Sunderland (2-0). Son premier but depuis le 4 avril 2016 (avec les U18 des Rams).

Belgique, 5^e journée, 1^{re} division

Sans Francis N'Ganga, absent du groupe carolo, ni Marvin Baudry, resté sur le banc, le Sporting Charleroi bat Zulte-Waregem dans les ultimes secondes (3-2 avec un but à la 94^e).

Coupe de Belgique, 5^e tour

Sans Maël Lépicier, ménagé, Maël Lépicier élimine Waltwilder (3-1).

Sans Jordan Massengo, blessé aux



Dzon Delarge ne peut empêcher la défaite de Bursaspor chez le Besiktas, mais inscrit tout de même son 2e but en autant de matchs joués (DR)

adducteurs et forfait pour la trêve internationale, l'Union-Saint-Gilloise dispose facilement de Cité Sport (4-1).

Bulgarie, 7^e journée, 1^{re} division

Kévin Koumbemba est entré à la 88^e lors du succès du CSKA Sofia sur le terrain de Beroe (3-0).

Chypre, 2^e journée, 1^{re} division

Sans Donnell Moukanza, l'Aris est tenu en échec par Nea Salamis (1-1).

Ecosse, 4^e journée, 3^e division

Rodrigue Nanitelamio était titularisé lors de la défaite de De Forfar face aux Albion Rovers (0-2).

Espagne, 2^e journée, 1^{re} division

Sans Yhoan Andzouana, Girona bat Malaga (1-0).

Espagne, 2^e journée, 3^e division, groupe 3

Peralada s'incline chez la réserve de Valence. Désormais qualifié, Yhoan Andzouana a joué l'intégralité du match.

Belgique, 5^e journée, 1^{re} division

Sylver Ganvoula n'était pas retenu dans

le groupe d'Anderlecht, tenu en échec à La Gantoise (0-0).

Chypre, 2^e journée, 1^{re} division

Titulaire, Juvhel Tsoumou égalise pour Ermis à la 21^e minute : il surgit entre deux défenseurs pour couper, du pied droit, un centre au premier poteau. Mais c'est finalement Doxa qui l'em-

porte. Kazanka est 6^e avec 10 points.

Roumanie, 5^e journée, 2^e division

Le Sportul Snagov prend un point chez Targu Mures (1-1). Alan Kimbaloula était titulaire.

Russie, 8^e journée, 1^{re} division

Une victoire de plus pour le Lokomotiv Moscou, qui dispose d'Ural (2-1). Delvin Ndinga est resté sur le banc.



Dzon Delarge ne peut empêcher la défaite de Bursaspor chez le Besiktas, mais inscrit tout de même son 2e but en autant de matchs joués (DR)

Slovaquie, 6^e journée, 1^{re} division

Le FC Nitra bat le DAC Dunajska Streda (3-1). Titulaire, Yves Pambou a été remplacé à la 84e.

Suisse, 6^e journée, 2^e division

Sans Igor Nganga, Aarau coule chez le Servette de Genève (0-3). Avec 2 points sur 18, Aarau est lanterne rouge.

Turquie, 3^e journée, 1^{re} division

Deuxième but consécutif pour Dzon Delarge. Titulaire, il égalise à la 23^e : sur un bon service de Stancu, Delarge parti dans l'axe conclut du pied droit. Mais,

outrageusement dominé, Bursaspor s'incline 1-2 à Besiktas. Remplacé à la 77^e, Delarge réussit parfaitement ses débuts avec son nouveau club (2 buts en 90 minutes de jeu).

Kayserispor et Osmanlispor partagent les points (2-2) sans Thievy Bifouma, resté sur le banc.

Turquie, 3^e journée, 2^e division

Adana Demirspor l'emporte sur la pelouse de Samsunspor (1-0). Remplaçant, Yannick Loemba n'est pas entré en jeu.

Ukraine, 7^e journée, 1^{re} division

L'Olimpik Donetsk concède le match nul 0-0 face au Karpaty Lviv. Emmerson Illoy-Ayyet était titulaire en défense centrale.

France, 5^e journée, 2^e division

Sans Dylan Saint-Louis, pas encore qualifié, le Paris FC bat l'AJ Auxerre (2-1).

Exaucé Ngassaki n'est pas entré en jeu lors du match nul entre Brest et Nancy (2-2). Ryan Bidounga n'était pas convoqué. Rappelons que Tobias Badila était ménagé après avoir ressenti une douleur musculaire à la cuisse.

Remplaçant, Fodé Doré est entré à la 88^e lors du succès de Clermont à Quevilly (2-2).

Bevic Moussiti Oko n'était pas dans le groupe du Havre, qui concède sa première défaite de la saison à Nîmes (0-1).

Yann Mabella, blessé, était forfait lors du succès de Châteauroux à Sochaux (5-1).

Le Havre reste en tête avec 12 points, Châteauroux est 5^e avec 9 points et Clermont 7^e à une longueur. Dans la deuxième partie de tableau, Brest et le Paris FC, 7 points chacun, sont 11e et 13^e.

Nancy, 16^e, ne compte que 3 petits points.

France, 4^e journée, 3^e division

Samedi après-midi, Grenoble a pris l'ascendant sur Dunkerque (2-1). Titulaire, Fernand Mayembo a été averti dès la 7^e minute. Bradley Mazikou purgeait son 4^e match de suspension.

Titulaire, Davel Mayela a tenté sa chance à trois reprises (tir au ras du poteau à la 11^e, frappe déviée en corner à la 13^e, tir contré à la 43^e). A la 48^e, il est victime d'une faute du gardien adverse et obtient le penalty, transformé par Sarr, de la victoire de Laval sur Boulogne-sur-Mer (1-0).

Entré à la 53^e, Blanstel Koussalouka ne peut empêcher la défaite d'Avranches face au Red Star (1-3).

Sans Galcot Youlou Loufoukou et Kévin Mondziaou Zinga, Cholet rapporte un point de La Duchère (0-0).

Sans Christopher Missilou, resté sur le banc, l'Entente Sannois-Saint-Gratien prend les 3 points à Chambly (1-0).

Grenoble est 2e avec 10 points, devant Sannois-Saint-Gratien, Cholet et Laval, 3e, 6e et 7e avec 7 longueurs.

Dunkerque est 10e avec 4 points (et un match en moins), alors qu'Avranches ferme la marche avec 1 point.

Camille Delourme

PROCESSUS ÉLECTORAL

La neutralité de la Ceni mise à rude épreuve

Pour une vingtaine d'organisations qui se sont prononcées au sujet des élections dans le pays, la centrale électorale ne donnera le gage de sa neutralité pour les échéances électorales à venir que si elle se conformait « aux textes juridiques en vigueur en matière électorale » et faisait « preuve de son indépendance à l'égard des acteurs politiques en présence ».

Une vingtaine d'ONG qui suivent le processus électoral en RDC ont, le 25 août, exprimé leur doute sur la neutralité de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni). Pour les animateurs de ces organisations, la centrale électorale ne donnera le gage de sa neutralité pour les échéances électorales à venir que si elle se conformait « aux textes juridiques en vigueur en matière électorale » et faisait « preuve de son indépendance à l'égard des acteurs politiques en présence ».

Dans une déclaration, ces organisations de la société civile ont indiqué que les élections

partielles des gouverneurs étaient l'opportunité qui était offerte à la Ceni de démontrer son indépendance vis-à-vis des forces politiques en présence. Elles en ont ainsi appelé à la centrale électorale de surseoir à l'organisation de l'élection dans les provinces où les postes de gouverneurs ou de vice-gouverneurs n'étaient pas vacants, à la suite d'une démission des animateurs, soit volontaire, soit après l'adoption régulière d'une motion de censure ou de défiance, soit encore à la suite d'une déchéance consécutive à une procédure de mise en accusation.

Pour ces organisations, en ef-



Le siège de la Ceni sur le boulevard du 30 Juin

fet, cette élection partielle qui intervient quasiment la veille de la publication du calendrier électoral constituait « un test par excellence de la capaci-

té de la Ceni à organiser les élections conformément au cadre juridique en vigueur ». Ces ONG ont, par ailleurs, félicité la centrale électorale pour les

efforts fournis en vue de doter certaines provinces des autorités démocratiquement élues en conformité avec la Constitution.

Lucien Dianzenza

KANANGA

Début des travaux d'évaluation du processus électoral

Le go des travaux d'évaluation globale du processus électoral a été donné le 28 août à Kananga.

durer les travaux, soit du 28 au 30 août, les participants vont faire l'état des lieux du processus électoral dans son ensemble en rele-



Le président de la Ceni Corneille Naanga en conférence de presse

La cérémonie d'ouverture a été marquée par le discours d'orientation du président de la Ceni qui a tenu à circonscrire le cadre des travaux censés déboucher sur la publication du calendrier électoral que tout le monde attend. Outre les délégués de la Ceni, du gouvernement et du Conseil national de suivi de l'accord de la Saint-Sylvestre qui participent à ces travaux, l'on note aussi la présence des experts de la société civile, des membres du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la Communication (Csac), des ambassadeurs du Zimbabwe, de la Zambie, de l'Afrique du Sud, de l'Union africaine et un expert de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Dès l'entame, les participants ont été repartis en quatre commissions, à savoir, Questions juridiques et opérationnelles - Budget et financement du processus électoral - Logistiques des opérations et Commission politico-administrative et sécuritaire. Pendant les deux jours que vont

avant les avancées ainsi que les difficultés rencontrées pour mieux projeter la suite conformément à son point IV. « Nous allons évaluer le processus électoral. Le lancement des travaux est fait, puis s'ensuivront des travaux techniques et des plénières qui dégageront des résolutions. Et ces résolutions permettront à la Ceni de publier ce que tout le monde attend : le calendrier électoral », a tenu à préciser Corneille Nanga tout en indiquant que le nouveau calendrier électoral sera publié à l'issue des travaux d'évaluation globale du processus électoral. Dans son discours d'orientation, le président de la Ceni a mis une emphase particulière sur la transparence censée caractériser les travaux en commissions. Et d'ajouter que les recommandations des travaux seront adoptées en plénière et feront l'objet d'un autre atelier technique qui réunira autour de la Ceni, les experts avant la publication du calendrier électoral.

Alain Diasso

KINSHASA

La police met en service de nouveaux numéros verts

Cette action vise à combattre l'insécurité grandissante dans la ville-province.

Le commissaire provincial de la police/ville de Kinshasa, le général Sylvano Kasongo, a annoncé, le 27 août, la mise en service de nouveaux numéros téléphoniques de la police. La mesure de la police vise à combattre l'insécurité grandissante à Kinshasa. Le chef de la police/ville-province de Kinshasa a, par ailleurs, réitéré son appel à la population kinoise pour une collaboration avec la police, en dénonçant les criminels. Pour faciliter cette collaboration, le général Sylvano Kasongo a communiqué les nouveaux numéros téléphoniques des équipes d'intervention de la police qui sont mis à la disposition des Kinosis selon leur lieu d'habitation.

Expliquant le mode opératoire de ce dispositif, le numéro 1 de la police/ville de Kinshasa a noté que des voitures 4x4 de la police sont déployées partout à travers la ville-province de telle sorte que quand on appelle, gratuitement, à la minute qui suit la jeep vient intervenir. Ces numéros, selon les secteurs opérationnels, sont pour le secteur Assanef : 0977770037, pour le secteur Socimat : 0977770077, pour le secteur galerie présidentielle : 0977770111, pour le secteur Kintambo magasin : 0977770117, pour le secteur Bakayau : 0977770122, pour le secteur Mont Amba : 0977770130 et 0977770144,

pour le secteur Tshangu : 0977770170, pour le secteur Nsele : 0977770171 et 0977770177, pour le secteur Mont Ngafula : 0977770188, pour le secteur GMI-W/Regidesso : 0977770199, pour le secteur GMI-E : 0977770233, pour le secteur Badara : 0977770235 et le secteur Bon marché : 0977770220.

Dénonciation du mauvais comportement des policiers

Le Commissaire provincial de la police/ville de Kinshasa a également noté la mise en service d'un numéro permanent pour écourter le délai d'intervention. C'est le 082 720 6000. Ce dernier sert, a-t-il expliqué, à « dénoncer les mauvais comportements de la police ». Dès que quelqu'un appelle le numéro vert de la police dans son secteur et que la police n'intervient pas, a-t-il dit, il y a un autre numéro pour dénoncer les policiers ou les commandants qui n'interviennent pas.

Deux défis majeurs à relever

Il est noté qu'à sa prise des fonctions à la tête de la police/ville de Kinshasa, le Général Sylvano Kasongo, avait affirmé avoir deux défis à relever. Il s'agit de la lutte contre l'insécurité et les embouteillages à travers la ville-province.

Le commissaire provincial de la police avait promis de s'attaquer au banditisme urbain qui s'est accru depuis la récente évasion massive de

la prison centrale de Makala. « J'ai des défis à relever. Deux défis majeurs: l'insécurité et les embouteillages. Ces défis, pour les relever, il faut avoir la collaboration de la population. L'insécurité est entendue sous toutes ses formes: les criminels, les bandits en mains armées et surtout les kulunas, parce que les kulunas sont en train de tracasser la population depuis l'évasion de la prison de Makala. Nous allons mettre tous les moyens pour mettre hors d'état de nuire ces inciviques », avait-il promis. Pour mettre fin aux embouteillages, le commissaire provincial avait noté : « Les embouteillages sont dus à l'indiscipline des chauffeurs. Il y a la loi et nous devons la faire respecter. À part la PCR, nous allons renforcer d'autres services apparents pour que les gens ne puissent pas prendre les sens contraires. Beaucoup d'embouteillages sont provoqués par des gens qui prennent des sens contraires, des gens prennent toutes les bandes. Qui que vous soyez, si vous prenez le sens contraire, vos quatre pneus seront troués », avait-il avisé. Mais, pour le général Sylvano Kasongo, « dorénavant, les roulages ne doivent plus se disputer le volant avec les chauffeurs. Le policier doit se faire respecter par son comportement ». Il y a peu, la police nationale avait également annoncé la reprise de la traque des kulunas, en vue d'endiguer cette insécurité qui prend de plus en plus corps dans la capitale congolaise.

Lucien Dianzenza

IMPORTATIONS

Diverses réactions au vent de protectionnisme en RDC

Vendredi 25 août, Jean Lucien Bussa Tongba, ministre du Commerce extérieur, a annoncé une batterie de mesures visant à interdire l'importation de certains produits de consommation courante dans toute la partie ouest du territoire national durant une période déterminée.

Au-delà du ciment gris qui bénéficiait déjà d'une mesure similaire signée par l'ancien gouvernement Badibanga, il faut noter l'élargissement de la mesure à d'autres produits dont les barres de fer, les bières et les boissons gazeuses. Pour un expert interrogé par la rédaction, il est crucial de substituer les importations par des activités productives locales réelles. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, du moins pour l'instant. Concrètement, les arrêtés de Jean Lucien Bussa Tongba interdisent les importations du ciment gris et du clinker, des barres de fer, des bières et boissons gazeuses provenant des pays limitrophes. Premier constat : les mesures seront appliquées sur une période de six mois au niveau des postes frontaliers situés dans la partie ouest du territoire national. Dans l'une de nos dernières livraisons, nous faisons allusion justement de l'impact plutôt positif de la dernière interdiction de l'importation du ciment gris sur la cimenterie locale désormais plus compétitive. À travers ces nouvelles mesures, l'idée est certainement de renouveler l'exploit en ciblant d'autres secteurs menacés, dont les brasseries locales en perte de vitesse. Le ministère du Commerce extérieur est décidé à assainir et éradiquer l'entrée massive et frauduleuse de certains produits disponibles sur le territoire national.

D'autres produits désormais interdits d'importation

À cette liste, il faut ajouter l'interdiction d'importer des produits ayant trait à la violation des droits de propriété industrielle, intellectuelle ou du droit d'auteur, de faux billets et pièces de monnaies de contrefaçon, des véhicules d'occasion de plus de 20 ans ainsi que des produits alimentaires contenant la saccharine, du sel non iodé, des graines et semences génétiquement modifiées, des animaux et produits d'origine végétale (perroquets rouges, pointes d'ivoire, peaux de léopards, écorces de quinquina, etc.) en provenance des zones affectées par des maladies épizootiques, des armes de chasse et des aéronefs. Toutefois, certains de ces produits, notamment les bières et boissons gazeuses, doivent impérativement bénéficier d'une autorisation préalable d'importation avant toute importation dans le pays. Il n'est plus question de faire entrer ces produits sans une contrevaletur au profit du Trésor public. Par ailleurs, un des arrêtés interdit cette fois l'exportation des mitrailles ferreux, des produits miniers autres que l'or et le diamant, les matières minérales à l'état brut, les bois, les grumes et dérivés, le charbon de bois et le tabac.

Scepticisme

Les mesures gouvernementales vont-elles contribuer à donner un second souffle à l'industrie locale ? C'est la grande question que nombre d'analystes se posent au regard des mesures passées infructueuses. Dans la ligne de mire des autorités congolaises, il y a bien entendu Lufu, un marché pirate qui s'est développé en pleine vitesse à la frontière angolaise. «Il s'agit des trafics commerciaux basés sur le taux de change. Par ailleurs, à Lufu comme dans d'autres marchés frontaliers du pays, il n'existe pas de guichets de banque et d'infrastructures appropriées. Un système de contrebande



Déchargement d'une cargaison du ciment gris

à grande échelle a vu le jour à Lufu et ailleurs. Parfois, les importations se font à dos d'hommes ou en traversant des rivières», déplore notre analyste.

Une mission gouvernementale a pu se rendre compte de l'ampleur de la fraude et de l'implication des différents services légaux commis aux frontières lors d'une tournée dans les espaces de marchés frontaliers. Depuis, il y a eu des mesures qui n'ont pas permis de stopper le phénomène de fraude. Beaucoup s'interrogent sur l'impact réel de cette nouvelle batterie de mesures si aucun suivi n'est effectué sur le terrain. En plus, il a été démontré que l'importation du ciment gris, du sucre ou du fer à béton a continué malgré l'interdiction du gouvernement. L'on a signalé la présence des marchandises interdites entreposées dans les dépôts, attendant d'éventuelles dérogations.

L'actuel ministre du Commerce extérieur sera évalué par sa détermination à faire appliquer effectivement ces mesures. Toutefois, les autorités congolaises devraient s'efforcer à réfléchir davantage sur une politique ou un programme à court terme pour répondre aux véritables défis de la stabilité du taux de change, de la relance de la production locale et de la reprise des exportations congolaises dominées à 95 % par les mines et le pétrole. Il faut rappeler aussi les 28 mesures urgentes du 26 janvier 2016 qui n'ont pas produit les effets escomptés. Comme la Fédération des entreprises du Congo le rappelle, ces mesures doivent s'inscrire dans le cadre d'une véritable politique nationale du gouvernement. Pour sa part, le patronat national invite ses membres à investir davantage dans les secteurs productifs, principalement l'agro-industrie.

Ralentissement des importations

Selon les statistiques de la Banque mondiale, les importations congolaises sont passées à environ 8 milliards de dollars USD en 2010 à 12,7 milliards en 2014. Ce chiffre est tombé à un peu moins de 11 milliards en 2015. Au premier semestre 2016, il a été constaté une baisse de 17 % du tonnage des biens importés par le port de Matadi, la plus grande infrastructure portuaire du pays. L'on estime la part des biens d'équipements à près de 59 % (BCC 2015). L'explication de cette forte part des biens d'équipements est liée justement au faible niveau d'industrialisation du pays, à

la base d'ailleurs de la faiblesse de la part des produits semi-finis estimée à moins de 5 % des importations. Jean Lucien Bussa a promis d'aller jusqu'au bout. L'on parle des mesures d'accompagnement pour encourager les opérateurs concernés par les

secteurs cités et veiller à une pratique des prix à la portée de toutes les bourses. Ce dernier point préoccupe au plus haut point nombre d'observateurs de la vie économique congolaise.

Laurent Essolomwa



**LE COURRIER
DE KINSHASA**

www.lesdepechesdebrazzaville.com

**BON PLAN!
RECRUTEMENT**

**Distribuez nos produits &
Gagnez de l'argent**

**FILLES
JEUNES ET DYNAMIQUES**
rejoignez notre équipe marketing

+243.856.43.6723

immeuble ex FORESCOM, 1er niveau
Avenue des Douanes n°4
Kinshasa, Gombe - RDC

FOOTBALL

week-end de fortunes diverses pour les internationaux RD-congolais

Avant de prendre leur avion pour rejoindre les Léopards en stage à Rabat au Maroc pour le match contre la Tunisie en troisième et quatrième journées des éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018, les internationaux de la RDC ont été précieux dans leurs clubs respectifs le week-end dernier.

En Angleterre pour la quatrième journée de la Premier League, Chancel Mbemba a été titulaire sur le flanc de la défense lors de la victoire de Newcastle sur Westham (3-0). Du côté de Westham, Arthur Masuaki est resté sur le banc. Benik Afobe est entré à la 73e minute avant de sortir à la 90+4e minute après avoir été touché par Vincent Kompany. L'attaquant international de la RDC n'a pas empêché la défaite de Bournemouth à domicile face à Manchester City (1-2). L'attaquant Elias Katchunga a débuté la partie lors du match nul à domicile du promu Huddersfield Town et Southampton (0-0).

En Championship (D2 Anglaise), Neeskens Kebano, titulaire, a même été buteur à la 35e minute, avec Fulham victorieux d'Ipswich par deux buts à zéro. Titulaire, le milieu de terrain Jacques Maghoma n'a pas empêché la défaite de Birmingham, battu par Reading. Un autre néo-international, Britt Assombalonga a été titulaire lors du résultat nul de zéro but partout entre son club Middlesbrough et Preston. Alors qu'il est pressenti partant, Yeni Ngbakoto est

entré en jeu à la 70e minute, ne pouvant rien faire lors de la défaite de Queens Park Rangers (QPR) face à Cardiff (1-2). L'autre Congolais de souche du QPR, Kazenga Lua lua est resté sur le banc des remplaçants. En League One (D3 Anglaise), le défenseur central Gabriel Zakuani a joué toute la rencontre lors du match à égalité entre son club Gillingham et Southend (3-3). En Allemagne, VfB Stuttgart de Chadrac Akolo a battu Mainz par un but à zéro en deuxième journée de la Bundesliga. L'attaquant congolais qui rejoint la sélection au Maroc a été titulaire. Aussitôt arrivé à Wolfsburg, le défenseur central international congolais Marcel Tisserand a été titulaire lors de la victoire de son nouveau club face à Frankfurt (1-0). En D2 allemand, Wilson Kamavuaka a joué toute la rencontre lors de la victoire de Darmstadt face à Duisburg (2-1).

En France, le latéral droit Jordan Ikoko a délivré une passe décisive lors de la victoire de Guingamp sur le promu Strasbourg par deux buts à zéro, pour le compte de la quatrième journée. L'attaquant Firmin Mubele a, pour sa part, inscrit son troisième but de la saison avec Rennes, néanmoins battu Toulouse par deux buts à trois. Après trois défaites consécutives, Amiens qui joue pour la première fois en L1, a créé la sensation en dominant Nice par trois buts à zéro. Et c'est l'international Gaël Kakuta qui a inscrit le premier but de l'histoire



Chancel Mbemba et Newcastle victorieux de Westham

d'Amiens en L1, sur une balle arrêtée. Les deux autres Congolais, Tanguy Ndombele et Harrison Manzala, ont été également titulaires. Ce dernier a même délivré une passe décisive avant d'être remplacé en deuxième période.

En Belgique, Standard de Liège s'est lourdement incliné face au Club Bruges par zéro but à quatre. Paul-José Mpoku, Merveille Bope et Dieumerci Ndongala ont tous

été titulaires mais impuissants. Le défenseur central Christian Luyindama n'a pas bougé du banc des remplaçants. Jonathan Bolingi était titulaire lors du match de Mouscron sur le terrain de Courtrai (1-1). Yannis Mbombo est resté sur le banc. Du côté Courtrai, Hervé Kagé est monté sur l'aire de jeu à la 69e minute. Le jeune attaquant Dodi Lukebakio a débuté dans les rangs de Charleroi victo-

rieux de Zulte Waregem par trois buts à deux. Lukebakio est sorti à la 61e minute. Et Parfait Mandanda est resté sur le banc des remplaçants des Carolos. Leya Isekya, pour sa part, a fait son apparition sur l'aire de jeu à la 71e minute dans les rangs de Zulte, alors que Niil de Pauw a joué toute la rencontre.

Jordan Botaka était titulaire lors de la victoire de Saint-Trond sur Waasland Beveren (1-0). L'international congolais a quitté les siens à la 68e minute. Le but de la victoire de Saint-Trond a été inscrit par Vetokele à la 74e minute, lui qui est entré en jeu à la 58e minute. Stallone Limbombe et Batubinsika ont été titulaires lors de la victoire d'Antwerp sur le terrain d'Oostende par quatre buts à trois. En D2 belge, l'Union Saint-Gilloise a battu la formation de Tilleur par quatre buts à un. Et l'ancien milieu offensif de V.Club, Héritier Luvumbu a disputé son premier match avec Union Saint-Gilloise et il a inscrit le premier but de son nouveau club. Le gardien international Nicaise Kudimbana. En Espagne, Cédric Bakambu a été aligné lors de la nette défaite de Villarreal sur le terrain de Real Sociedad. En D2 espagnole, Jérémy Bela est entré en jeu à la 55e minute lors de la défaite à domicile d'Albacete face à Cordoba. Au Major League Soccer (MLS), le FC Toronto de Chris Mavinga, titulaire, s'est imposé face à Montreal par trois buts à un.

Martin Enyimo

MONDIAL 2018

Les Léopards en stage au Maroc avant d'affronter les Aigles de Carthage

L'ambiance devient de plus en plus chargée à quelques jours du match de la troisième et quatrième journées et des éliminatoires de la Coupe du monde football Russie 2018 zone Afrique entre les Léopards de la RDC et les Aigles de Carthage de la Tunisie.

Les deux équipes s'affrontent d'abord le 1er septembre au stade Radès de Tunis, avant la deuxième opposition le 5 septembre au stade des Martyrs de Kinshasa. Le sélectionneur de la RDC Florent Ibenge et son nouvel adjoint Pamphile Mihayo Kazembe battent déjà le rappel des troupes pour cette rencontre importante. Le Maroc a été choisi comme point d'ancrage avant de rejoindre Tunis pour le match. La première délégation des Léopards est arrivée au Maroc le samedi 26 août. Les joueurs locaux

sélectionnés et le staff technique ont établi leur quartier au Farah Maghreb Hôtel de Rabat et ils vont s'entraîner au Centre sportif de la Fédération royale marocaine de football. Selon le programme du rassemblement, les joueurs évoluant à l'étranger étaient attendus à Rabat le lundi 28 août. L'attaquant Junior Kabananga du FK Astana au Kazakhstan a rejoint le groupe le dimanche 27 août au Farah Maghreb Hôtel de Rabat.

Les joueurs professionnels débarqueront au Maroc par Rabat et aussi via Casablanca. Il s'agit en gros de Wilfried Moke (Konyaspor/Turquie), de Rémi Mulumba (Gazelec Ajaccio/L2 France), Jordan Ikoko (Guingamp/France), Cédric Bakambu (Villarreal/Espagne), Neeskens Kebano (Fulham/D2 Angleterre), Joël Kiassumbua (Lugano/Suisse), Benik Afobe Tuna-

ni (Bournemouth/Angleterre), Jacques Maghoma (Birmingham/D2 Angleterre), Gabriel Zakuani (Gillingham/D3 Angleterre), Vital N'Simba (Bourg-en-Bresse/L2 France), Paul-José Mpoku, Merveille Bope et Jonathan Bolingi (Standard de Liège/Belgique). Il y a également Gaël Kakuta (Amiens/France), Nicaise Kudimbana (Union Saint-Gilloise/D2 Belgique), Arthur Masuaku (Westham/Angleterre), Chancel Mbemba (Newcastle/Angleterre), Firmin Mubele Ndombe (Rennes/France), Marcel Tisserand (Wolfsburg/Allemagne) et Akolo Chadrac (Stuttgart/Allemagne). Ils rejoignent tous les joueurs locaux partis du pays avec le staff technique. Ils avaient sous la main les joueurs venus de Lubumbashi et de Kinshasa : Ley Matamp Vumi et Djo Issama Mpeko (Mazembe), Yannick Bangala Litombo, Padou

Bompunga Botuli et Glody Ngon-da Muzinga (V.Club).

Les sélectionnés tunisiens...

Du côté des Aigles de Carthage, le sélectionneur Nabil Maaloul a livré depuis le mardi 22 août une liste de vingt-six joueurs, avec parmi eux le milieu offensif Wahbi Khazri de Sunderland en D2 anglaise. On note toutefois l'absence du buteur Akaichi blessé, Aymen Abdennour mis à l'écart. La majorité des joueurs évoluent dans le championnat tunisien. Il n'y a au total que sept joueurs évoluant à l'étranger, notamment, en Angleterre, en France, au Qatar et en Egypte. Les vingt-six tunisiens sont les gardiens de but Aymen Mathlouthi (ES Sahel), Farouk Ben Mustapha (Al-Shabab Riyad, Arabie Saoudite), Moez Ben Cherifia (ES Tunis), et les défenseurs Rami Bedoui (ES Sahel), Hamdi Nagguez (ES Sahel), Hamza

Mathlouthi (CS Sfaxien), Syam Ben Youssef (Kasimpasa/Turquie), Bilel Iffa (Club Africain), Yassine Meriah (CS Sfaxien), Chamseddine Dhaouadi (ES Tunis), Oussama Hadadi (Dijon/France), Ali Maaloul (Al-Ahly/Egypte).

Au milieu de terrain, le sélectionneur Maaloul compte sur Ferjani Sassi (ES Tunis), Ghaylane Chaâlali (ES Tunis), Mohamed Amine Ben Amor (ES Sahel), Saad Bguir (ES Tunis), Karim Aouadhi (CS Sfaxien), Anice Badri (ES Tunis), Hamza Jelas-si (CA Bizertin), Wahbi Khazri (Sunderland/Angleterre), Naim Sliiti (Dijon/France). Et en attaque, on remarque la présence de Fakhreddine Ben Youssef (ES Tunis), Bassem Srarfi (Nice/France), Youssef Msakni (Lekhwiya/Qatar), Taha Yassine Khenissi (ES Tunis), Yohan Touzghar (Sochaux/L2 France).

M.E.

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE NZANGO

Les Femmes déléguées conservent leur fauteuil

Le championnat départemental de Nzango de la Ligue de Pointe-Noire s'est achevé, le 27 août, au Complexe sportif de la ville océane par le sacre des Femmes déléguées qui ont battu Balbin sport 48 à 38 à l'issue d'un match très passionnant.

L'histoire s'est répétée cette année à la Ligue départementale de Pointe-Noire. L'équipe championne en titre et son dauphin, notamment les Femmes déléguées et Balbin sport, ont respectivement conservé leur fauteuil remporté la saison dernière au championnat départemental. Le dernier match du championnat départemental direct entre les deux équipes a tourné à l'avantage des Femmes déléguées.

Ce derby très palpitant a tenu le public en haleine durant les 20 premières minutes puisque l'égalité entre les deux équipes a persisté plus de trois fois avant que l'équipe championne ne prenne l'avantage. Du retour des vestiaires, l'équipe championne maîtrise la situation en main et fixe

sans tarder le public sur le verdict du match 48-38, soit dix pieds d'écart. Les Femmes déléguées conservent à cet effet leur fauteuil remporté l'année dernière tout comme Balbin sport a gardé sa place de vice-championne.

À l'issue du match, la capitaine de l'équipe Femmes déléguées, Sylvie Malonga, a félicité ces coéquipières de leur dynamisme. « C'est la grande joie, nous avons conservé notre titre remporté en 2017. Je remercie toutes mes coéquipières qui ont su mouiller le maillot car notre stratégie était d'éviter de perdre le maximum de matches possibles », s'est réjouie la capitaine. Elle a malheureusement regretté le climat de haine qui se développe au milieu de Nzango qui est un jeu de femmes et a souhaité que ce comportement change. Sylvie Malonga a enfin dédié leur victoire au président d'honneur de l'équipe, Alexis Ndinga, ainsi qu'à toutes les femmes pour leur disponibilité. Les femmes déléguées terminent en tête du championnat avec 92 points pour 3 victoires, 7 défaites et deux nuls.

De son côté, satisfait de l'issue du championnat, le président



Les femmes déléguées jubilent pour leur victoire «Adiac»

de la Ligue de Nzango de Pointe-Noire, Camille Djimbi, a remercié les dirigeants des équipes qui ont facilité l'aboutissement de cette compétition au-delà de toutes les difficultés connues.

Outre cette rencontre, plusieurs autres matches se sont joués pour le compte des matches de classement, de la 3^e à la 6^e place du classement général du championnat. Ce-

pendant, la veille de cette clôture, il s'est tenu les demi-fi-

Noire. Les deux dernières s'affronteront le même jour

nales de la première édition de la Coupe de la ville qui se jouait simultanément avec le championnat. La finale de cette Coupe se jouera le 25 octobre à l'occasion de la célébration des 95 ans de l'anniversaire de Pointe-Noire.

Elle mettra aux prises ASP et les Épouses des agents Coraf qui ont respectivement battu les Femmes déléguées et le Port autonome de Pointe-

pour la troisième place. Par ailleurs, pour faire honneur aux trois équipes cadettes et juniors qui ont manifesté la volonté de jouer au championnat cette saison, la ligue a organisé un tournoi triangulaire entre AS Colombe, USP et Femmes posées. Ce tournoi a été remporté par Femmes posées qui a remporté ces deux matches.

Charlem Léa Legnoki

MODE

Fashion week, une opportunité pour les jeunes stylistes et créateurs ponténégrins de se faire connaître du grand public

La ville côtière se transformera dans quelques jours en capitale de la mode dans le cadre de l'évènement culturel « Pointe-Noire fashion week 2017 » qui se déroulera du 11 au 15 septembre à l'hôtel Elais.

Organisée par BME couture, cette activité est une opportunité qui s'offre aux



jeunes stylistes et créateurs de la ville océane de se faire

connaître du grand public.

Dans quelques jours, la capitale économique aura tout d'une cité de la mode. Les organisateurs de Pointe-Noire Fashion week se sont mobilisés avec enthousiasme dans la même volonté d'animer un évènement destiné à mettre en valeur la mode et le savoir-faire des stylistes et des créateurs. Pour les pas-

fashion week est le rendez-vous idéal pour découvrir les nouvelles tendances de la mode. Cet univers qui stimule l'imaginaire prendra vie dans quelques jours lors d'un défilé de mode haut en couleurs et qui sera rehaussé par un volet artistique divertissant.

En effet, Pointe-Noire Fashion week est un évènement entièrement dédié à la création et à la mode. Cette grand-messe de la mode qui se tiendra sur le thème « La valorisation des créations vestimentaires des stylistes africains » réunira des stylistes, modélistes, designers, mannequins, créateurs et artistes musiciens du Congo et d'ailleurs.

Pendant six jours, Pointe-Noire Fashion week fera le bonheur de plus d'une personne, elle permettra de restructurer la mode au niveau de l'Afrique centrale, promouvoir les créateurs de mode en République du Congo afin de leur permettre de participer à la création d'une plateforme panafricaine et d'un véritable



Premier casting des mannequins

marché de la mode. Au menu de cette Fashion week, il y aura le défilé de mode, la soirée de gala, le déballage du tapis rouge, les expositions, la prestation des artistes musiciens et bien d'autres. Le comité d'organisation a organisé le premier casting de mannequins, il y a quelques jours, à l'institut Jean-Baptiste-Ta-

ti-Loutard situé à Mpita dans le premier arrondissement. Notons que la ville dispose d'un réservoir culturel très ouvert et tolérant. Pointe-Noire Fashion Week 2017 est une activité de BME couture, un ancien concept né au Cameroun et lancé en 2016 au Congo.

Hugues Prosper Mabonzo

ATHLÉTISME

« Globe d'Or » révèle ses champions

Natacha Ngoye Akamabi, Mouissi Ngouari et Odelin Ngantsui ont respectivement occupé les trois premières places de la compétition d'athlétisme « Globe d'Or » dont Cyr Ebina est le président du Comité d'organisation.

Sur l'ensemble des quatre meetings, Natacha Ngoye Akamabi a totalisé plus de points (220) au 100m. Double médaillée d'or à la 8ème édition des Jeux de la Francophonie, elle n'a pas fait cadeau à ses concurrents. Par ailleurs, Mouissi Ngouari qui a engrangé 166 points au total s'est contenté de la deuxième place sur la marche du podium. Odelin Ngantsui a terminé troisième au classement avec

150 points. Les mêmes athlètes ont figuré sur la liste des top dix de la compétition qui a été une occasion pour ces compétiteurs de se mettre en jambes en attendant d'autres challenges notamment les Championnats nationaux sous peu. « Il nous faut ce genre de compétition pour préparer les athlètes », a indiqué le président du Comité olympique et sportif congolais, Raymond Ibata.

Pour le président du Comité d'organisation de « Globe d'Or », Cyr Ebina, la compétition s'ouvrira un peu plus dans sa deuxième édition en intégrant davantage les athlètes des autres départements du pays. S'agissant des compétiteurs qui se sont illustrés lors de cette première édition, Cyr Ebina a promis engager des échanges avec leurs clubs respectifs pour voir dans quelle mesure leur donner la possibilité d'exprimer leur talent au-delà des frontières nationales.

Rominique Nerplat Makaya



Le président du comité olympique avec les champions/Crédit photo Adiac

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

L'AC Léopards, AS Otoho et Cara maintiennent le statu quo après 30 journées

Au terme de la 30e journée, les lignes n'ont pas du tout bougé entre l'Athlétic club Léopards de Dolisie, AS Otoho et le Club athlétique renaissance aiglon (Cara). Ces trois équipes restent toujours dans le coup pour le titre de champion du Congo cette saison.



Winstone Kalengo a inscrit le deuxième but de l'AC Léopards/Adiac

Et à quatre journées de la fin, la bataille s'annonce encore plus compliquée comme en témoigne leur programme de la 31e journée de la compétition qui démarre ce jeudi. L'AC Léopards affronte l'Etoile du Congo, Cara sera aux prises à La Mancha puis l'AS Otoho accueille Patronage Sainte-Anne. Aucun des trois leaders n'a droit à l'erreur s'il veut toujours rester dans le coup.

Les Fauves du Niari gardent, en effet, la tête du championnat après leur victoire le 28 août au stade Alphonse-Massamba-Débat à Brazzaville (2-0) sur la Jeunesse sportive de Tangai. Heritier Ngouelou a ouvert le score à la 51e minute. Winstone Kalengo, dont la frappe s'est transformée en passe décisive a doublé la mise à la 74e minute, en reprenant de la tête le centre de Richard Djodi.

Avec 65 points, les Léopards sont toujours sous pression. Car derrière eux, l'AS Otoho ne lâche pas prise. Cette formation a conservé sa deuxième place avec 64 points soit un de moins que le leader grâce à sa courte et précieuse victoire le dimanche à Owando face à La Mancha de Pointe-Noire.

Le Cara, toujours distancé de trois unités par l'AS Otoho a, quant à lui, écrasé l'AS Kimbonguela (5-1). L'Etoile du Congo reste dans la course pour la 4e place après sa victoire (2-0) sur le FC Kondzo. La Jeunesse sportive de Poto-Poto et les Diablotins ont fait jeu égal (0-0). Les Diablotins quittent ainsi la zone de relégation pour s'installer à la 14e place avec 28 points. Tongo FC, qui lutte aussi pour le maintien, a dominé l'AS Cheminots (3-0) pour améliorer son compteur à 33 points, juste devant l'Interclub qui a fait jeu égal (1-1) face à Patronage Sainte-Anne, le 28 août.

James Golden Eloué

INTERVIEW

Fernand Mayembo: « C'est avec ce genre de matchs que l'on apprend et que l'on progresse »

Titularisé lors des 4 premières journées de National 1, avec Grenoble, Fernand Mayembo a déjà égalé son temps de jeu en équipe première de la saison 2016-2017 (6 minutes avec Niort, 3 matchs de CFA avec Grenoble). C'est donc un joueur en pleine confiance qui s'est confié, lundi matin, avant de prendre son vol pour Brazzaville

Les Dépêches de Brazzaville : **Fernand** : ce début de saison, avec 4 titularisations au sein de la défense de Grenoble (3 victoires et 1 nul, 2 buts encaissés) est très positif, tant pour toi que pour le GF38. **Fernand Mayembo** : Oui, c'est très positif. Les voyants sont au vert : l'entraîneur m'a donné ma chance et je l'ai saisie. La dynamique est positive, surtout pour l'équipe qui réalise une entame de championnat presque parfaite, surtout pour un promu.

LDB : Le GF 38 a fait le choix de la stabilité en faisant confiance au groupe qui a obtenu la montée, puisque seuls sept joueurs, dont toi qui connaît déjà la maison, sont arrivés (pour autant de départs). Avec ce début de saison réussi, la stratégie semble payante.

F.M : Oui, le club a voulu miser sur la cohésion et les automatismes : c'est le choix du collectif. Et pour l'instant, oui, ça marche plutôt bien (ndlr : un renfort offensif n'est toutefois pas à exclure d'ici la fin du mercato et peut-être un milieu en fonction de la durée de l'indisponibilité d'Alexi Peugeot, touché au ménisque).

LDB : A l'issue du stage de Lisses, à la fin duquel tu ressentais une douleur

à la cuisse, tu n'avais pas été sélectionné pour le match de Kinshasa. Où en es-tu à ce niveau ?



Fernand Mayembo à Roissy lundi matin (@CDADIAC)

F.M : Oui, ça a été un mal pour un bien. J'ai pu ainsi couper plus longtemps et bien me reposer. Ces douleurs musculaires sont derrière moi. J'ai pu faire la préparation à 100% et je suis en pleine forme en ce début de saison.

LDB : Le Ghana en éliminatoires de la Coupe du monde, c'est le genre de matchs dont on rêve lorsqu'on est enfant.

F.M : Oui, forcément. Le Ghana, c'est l'une des meilleures

équipes du continent, je me souviens d'avoir suivi avec enthousiasme leur parcours au Mondial 2010. Donc, oui, c'est le genre de match qui fait vibrer.

LDB : Etre possiblement au marquage d'un Gyan

Asamoah ou des frères Ayew, ça fait vibrer également ?

F.M : Pour moi, Gyan Asamoah, c'est un grand monsieur du football africain et mondial. C'est un honneur. Mais c'est aussi très excitant pour un jeune défenseur de se confronter à des valeurs sûres. C'est avec ce genre de matchs que l'on apprend et que l'on progresse.

Propos recueillis à Roissy par Camille Delourme